



N° 81-595-MIF au catalogue — N° 016

ISSN: 1704-8893

ISBN: 0-662-76697-0

Document de recherche

Éducation, compétences et apprentissage
Documents de recherche

Promotion de 2000 : profil des diplômés du postsecondaire et endettement des étudiants

par Mary Allen et Chantal Vaillancourt

Division de la Culture, tourisme et centre de la statistique de l'éducation
2001 Immeuble principal, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone : 1 800 307-3382 Télécopieur : 1 613 951-9040



Toutes les opinions émises par les auteurs de ce document ne reflètent pas nécessairement celles de Statistique Canada.



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Éducation, compétences et apprentissage
Documents de recherche

Promotion de 2000 : profil des diplômés du postsecondaire et endettement des étudiants

Mary Allen et Chantal Vaillancourt

Statistique Canada

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2004

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Avril 2004

N° 81-595-MIF2004016 au catalogue

Périodicité : Irrégulier

ISSN 1704-8893

ISBN 0-662-76697-0

Ottawa

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 81-595-MIE2004016).

Statistique Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Services aux clients, Culture, tourisme et centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6; téléphone : (613) 951-7608; sans frais : 1 800 307-3382; télécopieur : (613) 951-9040; ou courrier électronique : educationstats@statcan.ca.

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements 1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1 800 363-7629
Renseignements par courriel infostats@statcan.ca
Site Web www.statcan.ca

Renseignements sur les commandes

On peut se procurer ce produit n° 81-595-MIF2004016 au catalogue sur internet gratuitement. Pour obtenir un numéro de ce produit, les utilisateurs sont priés de se rendre à http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/studiesfree_f.cgi.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier tous les membres du personnel de Statistique Canada (STC) et Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) qui ont participé à l'élaboration, à la production, et à la diffusion de l'Enquête nationale auprès des diplômés.

De nombreuses personnes ont fourni une aide inestimable pour la production du présent document de recherche. Nous remercions le personnel du Centre de la statistique de l'éducation et de la Division des enquêtes spéciales, de Statistique Canada, ainsi que la Direction programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE) de RHDCC pour leur contribution, commentaires et suggestions. Enfin, nous remercions tout particulièrement Danielle Baum pour son aide indispensable à la préparation du manuscrit en vue de la publication.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Table des matières

Introduction	5
<hr/>	
Section 1 : Profil des diplômés	6
<hr/>	
Section 2 : Activités après l'obtention du diplôme	10
Études plus poussées	10
Diplômés au sein de la population active	12
Gains	14
<hr/>	
Section 3 : Remboursement des prêts aux étudiants	15
Prêts aux étudiants consentis par l'État : remboursement de la dette au terme des études	19
Montant de la dette d'études et remboursement	22
<hr/>	
Conclusion	24
<hr/>	
Annexe A : Tableaux	26
Annexe B : Méthodologie	45
<hr/>	
Index cumulatif	49
<hr/>	

Introduction

Le Canada s'est doté d'un système d'éducation postsecondaire très développé, la moitié de la population adulte du pays détenant un grade ou un diplôme d'études postsecondaires sous une forme ou une autre¹. En fait, le Canada se classe en tête de liste des pays de l'OCDE pour ce qui est de la proportion d'adultes ayant des attestations d'études collégiales ou universitaires². Le système canadien d'éducation se caractérise par une diversité et une souplesse qui offrent aux Canadiens toute une gamme de moyens de poursuivre leurs études après le secondaire.

La promotion de 2000 témoigne de cette diversité. Si certains jeunes diplômés ont emprunté le chemin le plus court, passant de l'école secondaire au collège ou à l'université, bon nombre de diplômés ont délaissé leurs études un certain temps, ou comptaient déjà à leur actif des études postsecondaires ou une expérience sur le marché du travail. Les transitions sur le marché du travail après l'obtention du diplôme se révèlent tout aussi complexes.

Le présent rapport s'appuie sur les données de l'Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000) pour décrire les caractéristiques et les antécédents des diplômés du collégial et du baccalauréat. Il examine ensuite l'expérience des diplômés après l'obtention du diplôme et s'attache principalement à la poursuite d'études plus avancées, à l'entrée sur le marché du travail et à la gestion des prêts aux étudiants.

Enquête nationale auprès des diplômés

L'Enquête nationale auprès des diplômés (END) vise à mesurer la situation à court et à moyen terme sur le marché du travail des diplômés des programmes publics canadiens d'enseignement universitaire, collégial et de formation professionnelle et technique. Dans le cadre de l'END, les diplômés sont interviewés deux ans et cinq ans après l'obtention de leur diplôme. Jusqu'à maintenant, l'enquête a visé cinq promotions, soit celles de 1982, 1986, 1990, 1995 et 2000.

Le présent rapport fait état des premiers résultats de l'enquête de 2002 menée auprès des diplômés de la promotion de 2000. Il porte sur les diplômés qui ont satisfait aux exigences pour l'obtention d'un grade, d'un diplôme ou d'un certificat ou qui ont obtenu une telle attestation en 2000 dans le cadre d'un programme collégial ou d'un programme universitaire de baccalauréat (ce qui comprend les premiers grades professionnels en droit ou en médecine, par exemple). Les données relatives aux programmes de maîtrise et de doctorat apparaissent dans les tableaux mais ne sont pas analysées dans le rapport.

Ce premier rapport présente peu de comparaisons avec les cohortes antérieures de l'END, étant donné les changements touchant la définition de la population et la classification des domaines d'études. Le cycle de l'END de 2000 couvre les diplômés vivant aux États-Unis au moment de l'enquête, et ceux-ci sont pris en compte dans le corps du texte. La description de l'activité sur le marché du travail et du remboursement des prêts aux étudiants ne tient pas compte des diplômés qui ont *poursuivi* des études par la suite, *sous une forme ou une autre*. Dans les cycles précédents de l'END, seuls les répondants qui avaient *obtenu* un autre grade ou certificat étaient exclus de l'analyse. Enfin, l'END menée auprès des diplômés de 2000 s'appuie sur une structure de codage des domaines d'études qui diffère de celle employée pour les promotions antérieures.

Section 1 : Profil des diplômés

En 2000, quelque 270 000 étudiants inscrits à des programmes collégiaux et universitaires d'enseignement public au Canada ont obtenu leur diplôme. La moitié de ces diplômés ont obtenu un baccalauréat, 37 %, un diplôme d'études collégiales et 12 %, un grade supérieur (maîtrise ou doctorat).

Tableau 1

Profil des diplômés du postsecondaire de la promotion de 2000 selon le niveau d'études

	Collégial	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat
Nombre de diplômés	101 400	132 600	29 200	4 200
Femmes (%)	57	61	58	43
Hommes (%)	43	39	42	57
Âge moyen au moment de l'obtention du diplôme (ans)	27	26	32	35
Âge médian au moment de l'obtention du diplôme (ans)	23	23	29	33
Moins de 25 ans au moment de l'obtention du diplôme (%)	59	63	17	4
Durée moyenne du programme d'études à temps plein (mois)	21	40	26	62
Études secondaires 12 mois avant l'inscription au programme (%)	36	44
Poursuite d'études postérieures à l'obtention du diplôme en 2000 (%)	26	41	28	11
Attestation d'études postérieures à l'obtention du diplôme en 2000 (%)	9	15	7	4

Note : Les nombres de diplômés sont arrondis à la centaine.

Les femmes continuent de former, en 2000, la majorité des diplômés du baccalauréat (61 %) et du collégial (57 %), comme c'était le cas en 1995. Toutefois, cette répartition globale hommes-femmes ne se retrouve pas dans tous les domaines d'études. Tant au niveau des études collégiales que du baccalauréat, on observe certaines concentrations marquées d'hommes et de femmes dans différents domaines d'études. Chez les bacheliers, par exemple, les hommes représentent environ les trois quarts de la promotion en génie ainsi qu'en informatique et en sciences de l'information, tandis que les femmes forment les neuf dixièmes des diplômés en sciences infirmières et la grande majorité des diplômés en psychologie et en éducation (tableau A-2).

Tous les secteurs de l'enseignement postsecondaire comptent un nombre appréciable de diplômés plus âgés

L'âge type (médian) des diplômés de la promotion de 2000 ayant obtenu un diplôme d'études collégiales ou un baccalauréat est de 23 ans. On recense cependant un nombre appréciable d'étudiants plus âgés dans tous les secteurs de l'enseignement postsecondaire. En fait, tant au niveau collégial qu'au baccalauréat, environ 40 % des diplômés sont âgés de 25 ans et plus au terme de leur programme.

Si les diplômés du collégial et du baccalauréat affichent le même âge médian, la durée des programmes diffère. En moyenne, les programmes de niveau collégial s'étalent sur 21 mois, tandis qu'il faut aux bacheliers 40 mois en moyenne pour terminer leur programme d'études. Les diplômés du collégial sont donc généralement plus âgés que les bacheliers lorsqu'ils entreprennent leurs études postsecondaires.

La majorité des diplômés n'entreprennent pas leur programme d'études immédiatement après le secondaire

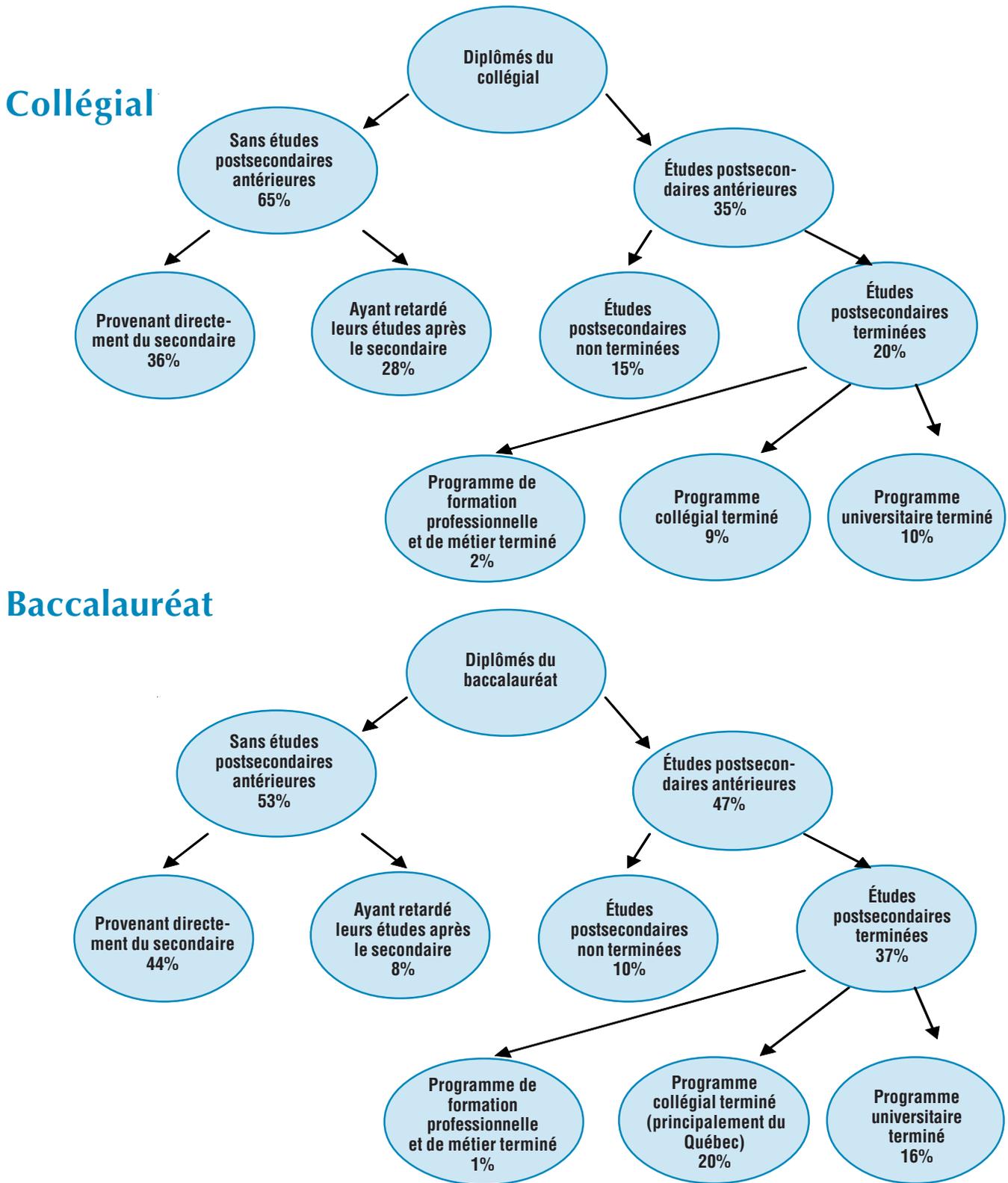
Comme l'indique la fourchette d'âge des diplômés, ceux-ci suivent divers parcours tout au long des études postsecondaires. L'image du jeune diplômé qui termine ses études secondaires, passe ensuite sans détour au collège ou à l'université, termine ses études dans les délais réglementaires pour intégrer directement le marché du travail ne représente pas la norme pour la majorité des diplômés des deux niveaux d'enseignement (collégial et baccalauréat)³. En fait, la majorité des diplômés des deux niveaux ont mis leurs études de côté pendant quelque temps avant d'entreprendre leur programme d'études ou avaient déjà suivi des études postsecondaires avant de s'inscrire au programme (figure 1)⁴.

Chaque promotion se caractérise donc par une combinaison complexe d'études et d'antécédents d'activité. Les diplômés qui « se lancent » sur le marché du travail après l'obtention de leur diplôme ont à leur actif des degrés divers d'expérience professionnelle. Certains peuvent avoir occupé un emploi tout en poursuivant leurs études. D'autres détenaient déjà un grade ou un diplôme d'études postsecondaires et sont retournés sur les bancs d'école soit pour poursuivre des études plus poussées dans leur domaine, soit pour étudier dans un nouveau domaine. Ces étudiants peuvent avoir des attestations d'études supplémentaires, mais peuvent aussi s'être endettés davantage. Par ailleurs, il se peut que différents domaines d'études se caractérisent par différents parcours, et ces particularités peuvent se manifester dans la situation des diplômés sur le marché du travail après l'obtention du diplôme. Cette diversité a une incidence sur le rendement économique apparent associé à différents niveaux et domaines d'études, dans la mesure où certaines des situations observées sont attribuables aux variations de l'expérience professionnelle et des attestations d'études antérieures.

Les diplômés universitaires sont les plus susceptibles de passer directement du secondaire à un programme d'études postsecondaires. En effet, 44 % des bacheliers de la promotion de 2000 ont entrepris leur programme d'études dans les 12 mois suivant la fin de leurs études secondaires⁵. Un pourcentage encore plus élevé de bacheliers (47 %), toutefois, avaient déjà suivi des études postsecondaires. En fait, 37 % avaient déjà obtenu un grade ou un diplôme : 20 % détenaient un diplôme d'études collégiales ou de CEGEP et 16 %, un diplôme, grade ou certificat de niveau universitaire.

Environ les trois quarts des bacheliers qui détenaient antérieurement un diplôme d'études collégiales ou de CEGEP se sont vu décerner un diplôme d'une université du Québec, province où des études de CEGEP sont généralement une condition préalable pour passer à l'université. En fait, 60 % des diplômés du baccalauréat des universités québécoises avaient déjà terminé des études collégiales ou de CEGEP, et 12 % ont déclaré avoir suivi des études collégiales ou de CEGEP. À l'extérieur du Québec, seulement 6 % des diplômés ont déclaré avoir terminé des études collégiales ou de CEGEP avant d'entreprendre leur programme.

Figure 1
Activité scolaire antérieure à l'entrée au programme



Note : Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

La proportion de diplômés du collégial qui ont quitté l'école secondaire au moins un an avant d'entreprendre leur programme d'études actuel est encore plus élevée. Près du tiers des diplômés du collégial (28 %) ont opté pour ce parcours. Trente-cinq pour cent des diplômés avaient déjà suivi des études postsecondaires sous une forme ou une autre. Un diplômé sur cinq avait déjà obtenu un grade ou un diplôme – attestation de niveau collégial dans la moitié des cas et de niveau universitaire dans l'autre moitié des cas.

Section 2 : Activités après l'obtention du diplôme

Études plus poussées

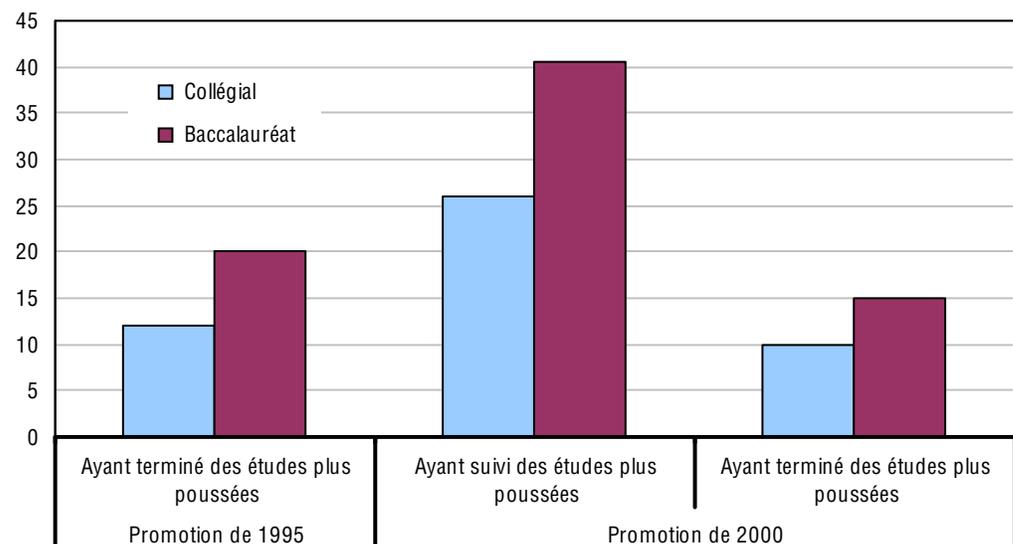
Bon nombre des diplômés de la promotion de 2000 poursuivent leurs études

Les parcours associés aux études postsecondaires sont complexes. Bon nombre des diplômés de la promotion de 2000 avaient déjà suivi des études postsecondaires avant d'entreprendre leur programme, et de nombreux diplômés de 2000 ont choisi de suivre un nouveau programme d'études après l'obtention de leur grade ou de leur diplôme.

Deux bacheliers sur cinq (41 %) de la promotion de 2000 ont poursuivi leurs études après l'obtention de leur diplôme, et 15 % des diplômés avaient en fait obtenu un nouveau grade ou diplôme au moment de l'interview en 2002. Toutefois, la promotion de 2000 affiche un taux d'achèvement d'études plus poussées inférieur à celui de la promotion de 1995. En 1997, 20 % des diplômés du baccalauréat avaient obtenu des attestations d'études supplémentaires⁶.

Figure 2

Pourcentage des diplômés ayant suivi des études plus poussées après l'obtention de leur diplôme



Note: On ne dispose pas de renseignements sur la poursuite d'études plus poussées par les diplômés de la promotion de 1995.

Les diplômés des programmes de niveau collégial sont nettement moins susceptibles de poursuivre des études plus poussées. Globalement, 26 % des diplômés du collégial ont poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme. À l'instar des diplômés du baccalauréat, ils affichent un taux d'obtention d'attestations d'études supplémentaires inférieur à celui des diplômés de la promotion de 1995. En effet, 12 % des diplômés du collégial de la promotion de 1995 avaient obtenu des attestations supplémentaires en 1997 comparativement à environ 9 % des diplômés de la promotion de 2000 (figure 2).

La probabilité de poursuivre des études plus poussées varie considérablement selon le domaine d'études. Au niveau collégial, seulement le quart environ des diplômés dans la plupart des domaines d'études poursuivent des études plus avancées. Font exception à cet égard les diplômés des programmes de sciences humaines, 64 % d'entre eux ayant poursuivi des études.

En ce qui a trait aux diplômés du baccalauréat, la probabilité de poursuivre des études ultérieures varie de façon plus marquée selon le domaine d'études. Plus de la moitié des diplômés des programmes de sciences physiques et de sciences de la vie (62 %), de psychologie (62 %), d'études des parcs, de la récréation et des loisirs (58 %), de sciences humaines (56 %) et de sciences sociales (51 %) choisissent de poursuivre des études. Les diplômés les moins susceptibles de poursuivre des études sont ceux des programmes d'éducation (16 %), d'informatique et de sciences de l'information (24 %), de sciences infirmières (24 %) et d'autres professions du domaine de la santé (23 %), d'agriculture (26 %) et de génie (28 %) (tableau A-2).

Il importe de tenir compte des écarts dans la probabilité de poursuivre des études plus avancées lorsqu'on compare la situation des diplômés sur le marché du travail selon le domaine d'études. Dans certains domaines, la plupart des diplômés passent directement au marché du travail. Dans d'autres domaines, une proportion appréciable des diplômés obtiendront des attestations d'études supplémentaires. Ces diplômés qui poursuivent leurs études ne sont pas visés par l'analyse de la situation sur le marché du travail, puisque bon nombre d'entre eux fréquentent toujours un établissement d'enseignement, ce qui réduit leur capacité de travailler, ou ont obtenu des attestations d'études supplémentaires, ce qui peut influencer sur leur situation au regard de l'activité.

Dans la mesure où la probabilité de poursuivre des études varie selon le domaine d'études, il convient de faire preuve de prudence lorsqu'on compare la situation des diplômés issus de diverses disciplines. Si l'on prend l'exemple du baccalauréat ès arts (B.A.), une analyse se limitant aux diplômés du B.A. qui ne poursuivent pas d'études plus poussées pourrait sous-évaluer le B.A. parce qu'elle ne tiendrait pas compte des étudiants qui, après leurs études de baccalauréat, obtiennent une maîtrise ès arts, un doctorat, un diplôme en droit, etc.

Renseignements sur les diplômés selon le domaine d'études

Le présent rapport ne propose pas d'analyse détaillée de la situation des diplômés sur le marché du travail selon le domaine d'études. Toutefois, on retrouve à la fin du rapport divers tableaux présentant des renseignements sur les caractéristiques, l'activité et les gains des diplômés en fonction du domaine d'études. Il convient de souligner que les comparaisons de la situation des diplômés sur le marché du travail selon le domaine d'études doivent tenir compte des écarts au chapitre de la proportion d'étudiants qui poursuivent des études plus avancées et des différences observées dans le passage des diplômés des différents domaines d'études sur le marché du travail. Par exemple, si les diplômés de certains programmes, comme le génie, peuvent trouver un emploi bien rémunéré immédiatement après l'obtention de leur diplôme, d'autres, comme les diplômés en médecine, peuvent faire une transition plus lente vers un poste dans leur profession. La situation des diplômés sur le marché du travail reflétera les niveaux variables d'intégration au marché du travail, deux ans et cinq ans après l'obtention du diplôme.

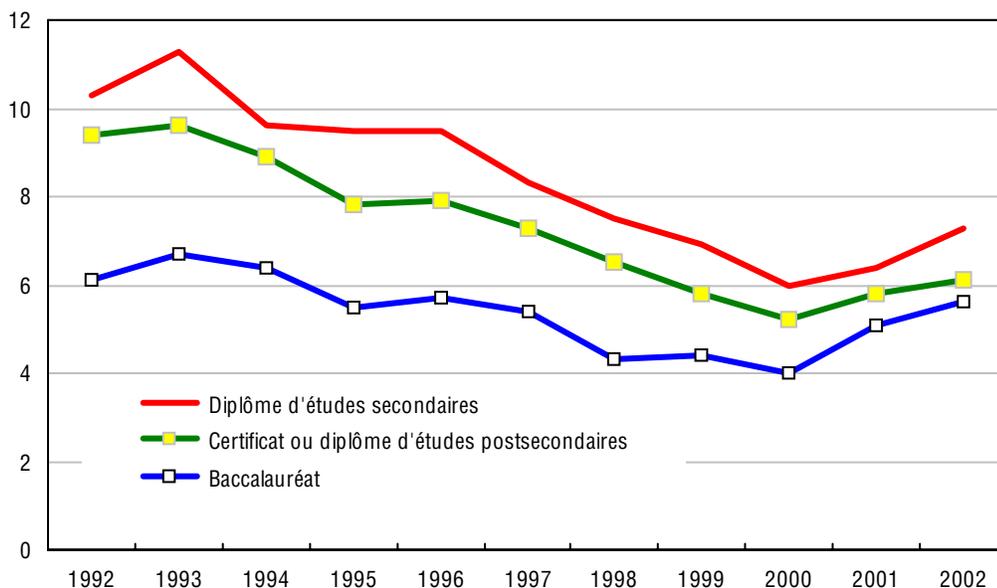
Diplômés au sein de la population active

Les données tirées de l'Enquête sur la population active révèlent que le marché du travail au Canada a subi des transformations importantes entre 1995 et 2002, soit la période au cours de laquelle les diplômés de la promotion de 2000 poursuivaient des études et cherchaient un emploi après l'obtention de leur diplôme. Les diplômés de la promotion de 2000 ont entrepris leur programme et poursuivaient des études pendant une période de croissance économique qui a atteint son apogée au moment de l'obtention du diplôme en 2000. Les perspectives d'emploi ont commencé à se faire plus rares peu après, et les taux de chômage ont brusquement augmenté en 2001 et 2002.

Tant l'Enquête sur la population active que les diverses Enquêtes nationales auprès des diplômés révèlent que les diplômés du collégial et du baccalauréat obtiennent systématiquement de meilleurs résultats sur le marché du travail que les personnes sans attestations d'études postsecondaires.

Figure 3

Taux de chômage selon le niveau d'études, 25 à 44 ans, 1992 à 2002



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1992 à 2002.

Les diplômés du collégial et du baccalauréat affichent des probabilités similaires d'occuper un emploi en 2002

Neuf diplômés du collégial et du baccalauréat sur dix n'ayant pas fait d'études plus poussées occupent un emploi deux ans après l'obtention de leur diplôme. En outre, les diplômés du collégial et du baccalauréat sont susceptibles, dans des proportions comparables, d'être en chômage (7 %) ou de travailler à temps plein (81 %) (tableau A-3).

Les femmes diplômées du collégial et du baccalauréat sont légèrement plus susceptibles d'occuper un emploi que leurs homologues masculins deux ans après l'obtention du diplôme. Elles sont par contre moins nombreuses à travailler à temps plein.

Mesure des taux d'emploi en fonction des données de l'END de 2000

Dans des études antérieures axées sur les données de l'END, les indicateurs du marché du travail semblaient montrer que les diplômés du collégial étaient plus susceptibles que les bacheliers d'occuper un emploi deux ans après l'obtention de leur diplôme. Ces données, toutefois, ne tenaient pas compte du fait que les diplômés du baccalauréat affichent une probabilité plus élevée de poursuivre des études.

L'END de 2000 fournit des renseignements plus complets sur la poursuite d'études avancées après l'obtention du diplôme. Lorsqu'on compare les taux d'emploi des diplômés qui n'ont pas **terminé** des études plus poussées (mais qui peuvent encore fréquenter un établissement d'enseignement), les diplômés du collégial de la promotion de 2000 sont, à l'instar des cohortes antérieures de l'END, plus susceptibles d'occuper un emploi que les diplômés du baccalauréat. Cependant, si l'on exclut de l'analyse les diplômés qui ont poursuivi des études plus avancées (y compris ceux qui sont toujours inscrits à des programmes d'études), l'avantage dont jouissent les diplômés du collégial disparaît.

Gains

Gains des travailleurs à temps plein

Les renseignements sur les gains portent sur les diplômés travaillant à temps plein qui n'ont ni poursuivi ni terminé d'études plus poussées sous une forme ou une autre. On a calculé les gains à partir des traitements et des salaires des diplômés qui travaillaient à temps plein au cours de la semaine précédant l'enquête en présumant que ces personnes ont travaillé toute l'année.

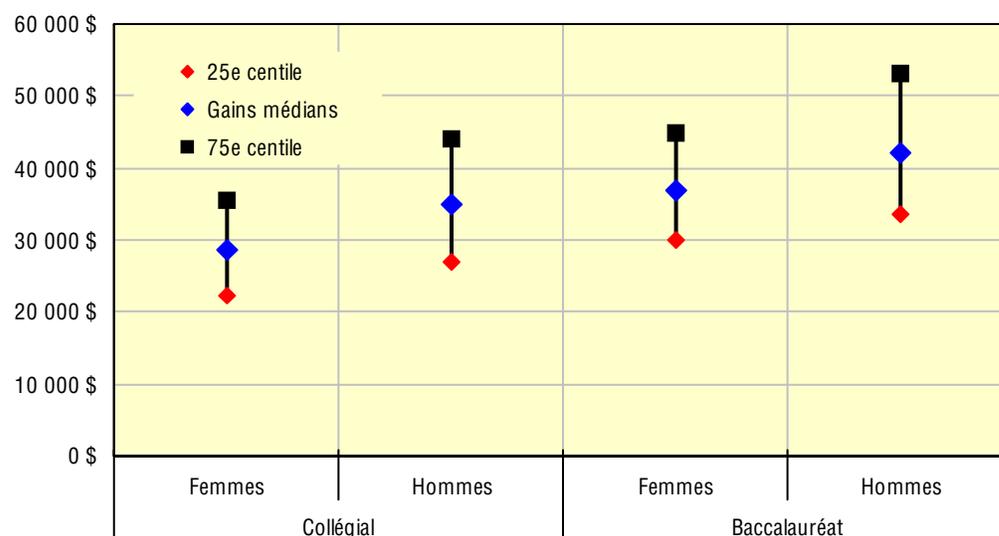
L'analyse de la rémunération s'appuie sur les médianes et les quartiles pour présenter les gains types des diplômés. Les « gains médians » correspondent au montant permettant de répartir en deux groupes égaux les diplômés les mieux rémunérés (50 %) et les diplômés les moins rémunérés (50 %). Les quartiles permettent de représenter l'étendue de la fourchette des gains. La fourchette située entre le quartile inférieur et le quartile supérieur couvre la moitié des diplômés touchant des « gains intermédiaires ». Le quart des diplômés touchent des gains inférieurs au premier quartile, et le quart des diplômés touchent des gains supérieurs au troisième quartile.

Bien que les diplômés du collégial et du baccalauréat soient aussi susceptibles de trouver un emploi après l'obtention de leur diplôme, les emplois occupés par les bacheliers sont associés à une meilleure rémunération. Le diplômé type du baccalauréat (médiane) occupe un emploi offrant des gains annuels de 39 000 \$. Dans le groupe des bacheliers touchant des « gains intermédiaires », la rémunération varie de 31 000 \$ à 49 000 \$. Par comparaison, le diplômé type du collégial touche 31 200 \$, tandis que les « gains intermédiaires » des diplômés du collégial varient de 24 000 \$ à 40 000 \$ (tableau A-5).

Les femmes affichent généralement des gains inférieurs à ceux des hommes. Cependant, l'écart entre les gains est plus marqué dans le cas des diplômés du collégial. Les gains médians des femmes diplômées du collégial correspondent à 82 % des gains des hommes comparativement à 88 % dans le cas des diplômées du baccalauréat.

Figure 4

Répartition des gains des diplômés de la promotion de 2000 travaillant à temps plein en 2002



Section 3 : Remboursement des prêts aux étudiants

Les étudiants financent leurs études par divers moyens, notamment les revenus d'emploi, l'épargne, le soutien financier de la famille, les bourses d'études et les prêts de sources publiques ou privées. Bien que les prêts aux étudiants ne soient pas la source de soutien financier la plus fréquente chez les étudiants du niveau postsecondaire, ils constituent néanmoins une source de financement importante pour ceux qui y ont recours⁷.

Environ la moitié des diplômés du collégial et du baccalauréat quittent les bancs d'école avec des dettes d'études, principalement contractées dans le cadre des programmes publics de prêts aux étudiants

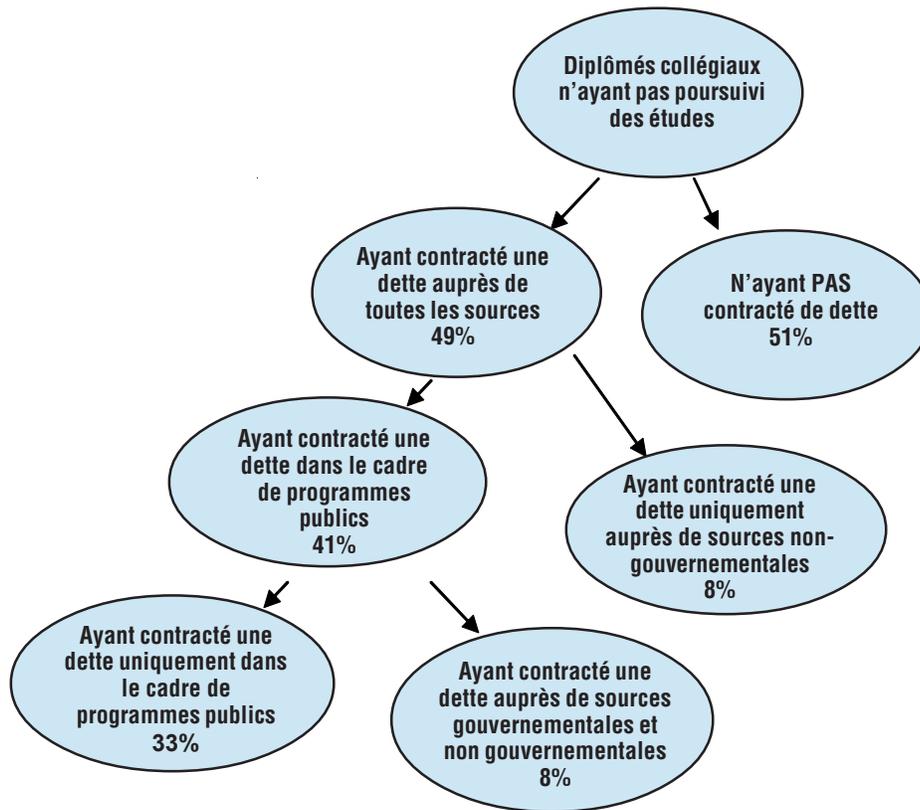
Au moment de l'obtention de leur diplôme en 2000, environ la moitié des diplômés du collégial et du baccalauréat avaient contracté des dettes pour financer leurs études, et la plupart de ces diplômés avaient emprunté dans le cadre des programmes publics de prêts aux étudiants (figure 5). Ces programmes représentent la principale source d'emprunts pour les étudiants : 45 % des diplômés du baccalauréat et 41 % des diplômés du collégial devaient de l'argent dans le cadre des programmes publics de prêts aux étudiants au moment de l'obtention de leur diplôme.

Renseignements sur les prêts aux étudiants tirés de l'Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2000)

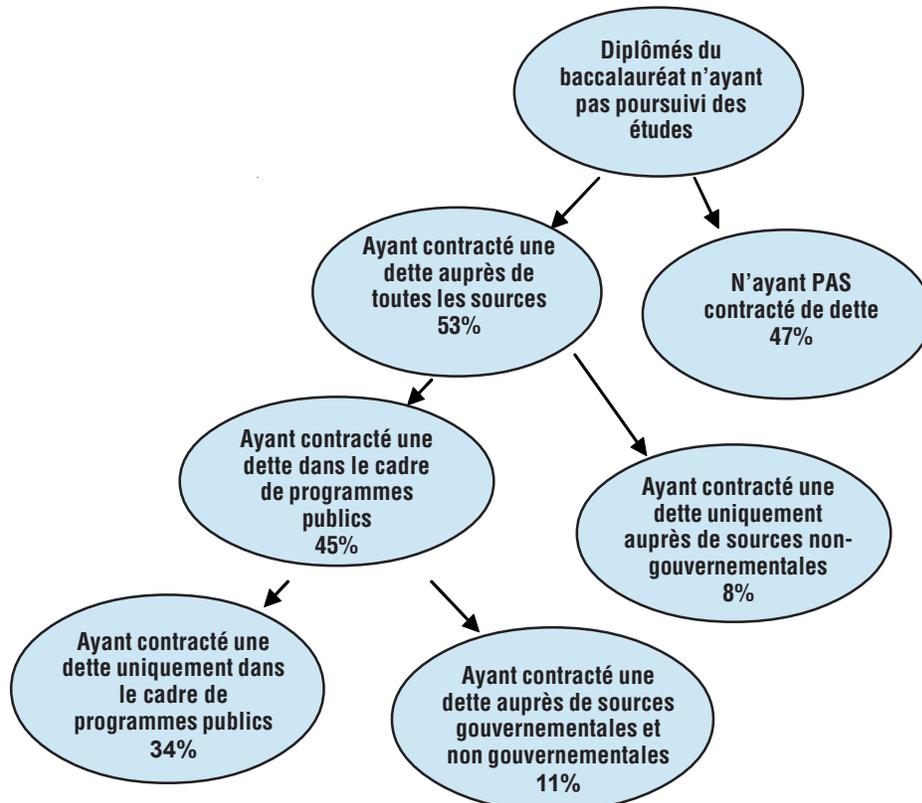
On a demandé aux diplômés s'ils ont emprunté de l'argent pour financer leurs études, quelles qu'elles soient, dans le cadre d'un programme public de prêts aux étudiants. On leur a ensuite demandé le montant de leurs dettes contractées dans le cadre de l'ensemble des programmes publics de prêts aux étudiants (tous les programmes) au moment de leur diplôme. En outre, on leur a demandé s'ils ont emprunté de l'argent pour financer leurs études d'une autre source de financement telle qu'une banque ou un membre de la famille qu'ils ont dû rembourser. On leur a ensuite demandé le montant de ces dettes au moment de l'obtention de leur diplôme. Dans la mesure où certains étudiants peuvent avoir contracté et remboursé des emprunts pour des programmes d'études postsecondaires antérieurs au dernier programme d'études terminé, la présente analyse ne vise que les diplômés ayant déclaré avoir des dettes au moment de l'obtention de leur diplôme. L'analyse se limite donc aux diplômés qui n'ont pas poursuivi d'études plus avancées et qui sont donc tenus de rembourser leur prêt dans les deux ans suivant l'obtention du diplôme.

Figure 5
Dettes d'études selon la source et le niveau d'études

Collégial



Baccalauréat



Près d'un diplômé du collégial et du baccalauréat sur cinq, cependant, a emprunté des fonds provenant d'autres sources pour financer ses études. Si 33 % des diplômés du collégial n'ont eu recours qu'aux prêts aux étudiants consentis par l'État, 8 % ont contracté des dettes auprès de sources non gouvernementales et 8 % doivent de l'argent à des sources publiques et non gouvernementales. Les diplômés du baccalauréat sont plus susceptibles de faire appel aux deux types de sources de financement. En effet, 34 % d'entre eux ont contracté des dettes uniquement dans le cadre de programmes publics de prêts aux étudiants, 8 % se sont endettés auprès de sources non gouvernementales seulement et 11 % ont emprunté de l'argent des deux types de sources de financement.

Le montant des dettes contractées auprès de sources non gouvernementales est généralement inférieur à celui des prêts de sources publiques, et le montant moyen des dettes de toutes les sources n'est pas sensiblement plus élevé que le montant moyen des dettes contractées dans le cadre des programmes publics de prêts aux étudiants. Toutefois, pour les diplômés qui empruntent aux deux types de sources, la dette combinée est nettement supérieure à la dette des diplômés ayant emprunté à une seule source (tableau A-7).

Au niveau collégial, les diplômés ayant eu recours UNIQUEMENT aux programmes publics de prêts aux étudiants devaient en moyenne 12 500 \$ au moment de l'obtention de leur diplôme, comparativement à 7 100 \$ seulement pour les diplômés ayant fait appel UNIQUEMENT à des sources de financement non gouvernementales. Les diplômés ayant emprunté AUX DEUX SOURCES (8 %) étaient endettés, en moyenne, de 19 200 \$⁸.

Dans le cas des diplômés du baccalauréat, ceux qui ont emprunté des deux types de sources sont nettement plus endettés. Le montant moyen de la dette pour les diplômés ayant eu recours uniquement aux programmes publics de prêts aux étudiants s'élève à 19 300 \$ comparativement à 9 500 \$ pour les diplômés ayant fait appel uniquement à des sources non gouvernementales. En revanche, les 11 % des diplômés ayant emprunté des fonds aux deux sources devaient, en moyenne, 32 200 \$⁹.

Le reste de l'analyse des dettes d'études porte uniquement sur les emprunts contractés auprès de l'État. Tous les diplômés du baccalauréat de la promotion de 2000 qui ont quitté les bancs d'école endettés devaient en moyenne 19 500 \$ aux programmes de prêts aux étudiants au moment de l'obtention de leur diplôme. Tous les diplômés du collégial ayant des dettes d'études de sources publiques devaient en moyenne 12 600 \$.

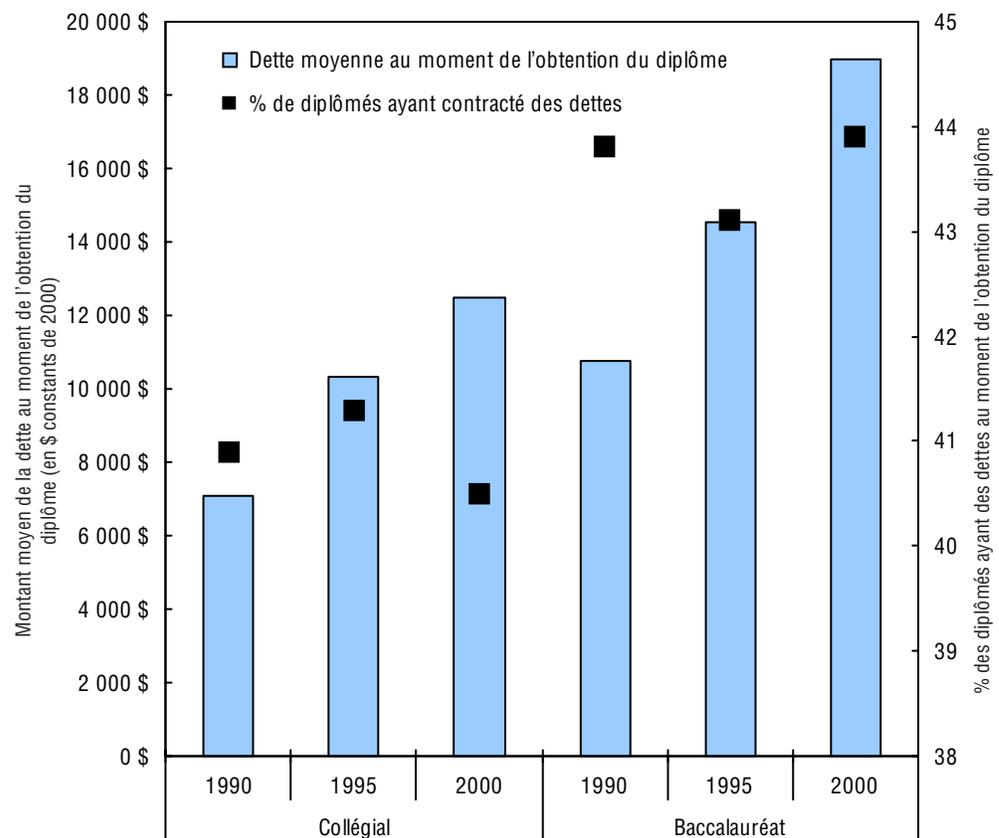
Bien que le pourcentage de diplômés ayant contracté des dettes d'études dans le cadre de programmes publics n'ait pas varié, le montant moyen de la dette des diplômés du collégial et du baccalauréat de la promotion de 2000 est supérieur à celui des emprunteurs de la promotion de 1995

Pour les deux promotions de 1995 et de 2000, un peu plus de 40 % des étudiants du collégial et du baccalauréat devaient de l'argent aux programmes de prêts aux étudiants au moment de l'obtention de leur diplôme. Si la même proportion de diplômés ont quitté l'école avec des dettes d'études en 1995 et en 2000, les diplômés

de la promotion de 2000 devaient des sommes nettement supérieures à celles des diplômés de la promotion de 1995. La tendance d'accroissement de la dette déjà observée entre les promotions de 1990 et de 1995 semble donc se poursuivre¹⁰.

Les bacheliers affichent la plus forte hausse au chapitre du montant de la dette d'études au moment de l'obtention du diplôme entre 1995 et 2000. Les diplômés du baccalauréat ayant contracté des dettes d'études doivent en moyenne 30 % de plus que les diplômés de la promotion de 1995 et 76 % de plus que les diplômés de la promotion de 1990 (en dollars constants de 2000). Le montant moyen de la dette pour les diplômés du collégial est de 21 % supérieur à celui des diplômés de la promotion de 1995 et de 76 % supérieur à celui des diplômés de la promotion de 1990 (figure 6).

Figure 6
Fréquence et montant moyen des dettes d'études de sources publiques au moment de l'obtention du diplôme (en dollars constants de 2000), diplômés des promotions de 1990, 1995 et 2000



Note : Pour assurer la comparabilité des données, on a limité l'analyse aux diplômés du Canada qui n'ont pas terminé d'études plus poussées.

Prêts aux étudiants consentis par l'État : remboursement de la dette au terme des études

L'endettement des diplômés et la capacité de rembourser les prêts aux étudiants ont fait l'objet de nombreux débats ces derniers temps. La présente section porte sur le remboursement des prêts aux étudiants consentis par l'État. Combien de diplômés sont en mesure de rembourser leurs dettes d'études plus rapidement que les autres? Que savons-nous de ces diplômés? Combien de diplômés ont de petits prêts? Combien ont contracté des emprunts très importants? Comment ces derniers parviennent-ils à gérer leurs dettes?

Cette analyse vise uniquement les étudiants qui n'ont pas poursuivi d'études plus poussées (qui sont donc tenus de rembourser leur prêt et qui n'ont pas accumulé de nouvelles dettes d'études). Les diplômés endettés ne sont pas tenus de rembourser leurs dettes d'étudiants tant qu'ils poursuivent leurs études.

Calcul du remboursement de la dette

Tous les montants des dettes sont exprimés en dollars courants, tels qu'ils ont été déclarés par les répondants. Aucune conversion en dollars constants n'est effectuée. En effet, l'utilisation de valeurs en dollars constants dans le calcul du remboursement de la dette tend à surévaluer le montant du remboursement. La valeur de la dette reste constante au fil du temps et est donc toujours exprimée en dollars « courants ».

Prenons l'exemple d'un répondant qui doit 1 000 \$ au moment de l'obtention de son diplôme et qui déclare devoir 1 000 \$ deux ans plus tard, ce qui signifie qu'il n'a remboursé aucune partie de sa dette. Si l'on convertissait ces valeurs en dollars constants de l'année de l'obtention du diplôme en fonction d'un taux d'inflation de 3 % par exemple, la dette restante se chiffrerait à 943 \$ après la conversion. Par conséquent, même si le répondant n'a, en fait, rien remboursé (remboursement de 0 %), le calcul du remboursement en dollars constants indiquerait un remboursement d'environ 5 % de la dette.

On utilise cependant les dollars constants pour comparer le montant des dettes au moment de l'obtention du diplôme pour les promotions de 1995 et de 2000. En ce qui concerne les comparaisons des dettes entre les cohortes, le montant de la dette au moment de l'obtention du diplôme (1995) exprimé en dollars courants de 1995 est converti en dollars constants de 2000.

Dans la promotion de 2000, un diplômé sur cinq a remboursé son prêt étudiant consenti par l'État deux ans après l'obtention de son diplôme

Environ un diplômé sur cinq ayant quitté l'école avec des dettes d'études contractées auprès de l'État a complètement remboursé ses dettes deux ans après l'obtention de son diplôme. Chez les diplômés toujours endettés deux ans après l'obtention du diplôme, les trois quarts de la dette environ doivent encore être remboursés (tableau A-8).

La capacité de remboursement de la dette est conditionnée par divers facteurs : le montant de la dette, l'emploi, les gains, les taux d'intérêt et la situation personnelle. Il n'est donc pas surprenant de constater que les diplômés ayant réussi à rembourser leurs dettes d'études au cours des deux années suivant l'obtention du diplôme sont avantagés à bien des égards.

Tout d'abord, pour ces étudiants, le montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme est nettement inférieur à celui des étudiants toujours endettés deux ans plus tard. Par ailleurs, un plus petit nombre de ces étudiants ont contracté des dettes considérables de 25 000 \$ ou plus.

En plus d'avoir des dettes moins importantes, les diplômés qui sont parvenus à rembourser leur prêt en 2002 touchent des revenus nettement supérieurs à ceux des diplômés toujours endettés deux ans après l'obtention de leur diplôme. En moyenne, le revenu personnel en 2001 des diplômés ayant remboursé leurs dettes est supérieur de 13 % dans le cas des bacheliers (4 000 \$) et de 24 % dans le cas des diplômés du collégial (6 000 \$).

Les diplômés du collégial ayant remboursé leurs dettes d'études sont plus susceptibles d'occuper un emploi. On n'observe toutefois aucun écart entre les taux d'emploi des diplômés du baccalauréat à ce chapitre. La situation et les responsabilités familiales peuvent également avoir une incidence sur la capacité des diplômés de rembourser leurs dettes rapidement. Les diplômés du collégial ayant remboursé leurs dettes en 2002 sont moins susceptibles d'être mariés que ceux qui étaient toujours endettés, et moins de diplômés des deux niveaux ont déclaré avoir des enfants à charge.

Les diplômés ayant toujours des dettes d'études ont remboursé, en moyenne, le quart de leurs dettes

Environ le tiers des diplômés du collégial et du baccalauréat qui n'ont pas fait d'études plus poussées ont encore des dettes d'études de sources publiques à rembourser deux ans après l'obtention de leur diplôme, ce qui représente environ 80 % des étudiants endettés au moment de l'obtention du diplôme. Pour ces diplômés, le montant moyen de la dette restante en 2002 se chiffre à 16 300 \$ dans le cas des bacheliers et à 10 300 \$ dans le cas des diplômés du collégial. En moyenne, ces diplômés ont remboursé environ le quart de la dette contractée dans le cadre de prêts consentis par l'État.

Ces diplômés ont généralement un niveau d'endettement supérieur et sont plus susceptibles d'avoir des dettes considérables que ceux qui ont réussi à rembourser leurs dettes en 2002. Le montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme pour les diplômés du baccalauréat toujours endettés deux ans plus tard s'établit à 21 200 \$ comparativement à 13 600 \$ dans le cas des diplômés du collégial.

En revanche, les diplômés du baccalauréat qui ont remboursé leurs dettes ont contracté des emprunts de 8 000 \$ de moins, en moyenne, que les diplômés toujours endettés. Les diplômés du collégial qui ont acquitté leurs dettes ont emprunté deux fois moins d'argent que les diplômés qui n'avaient pas fini de rembourser leurs dettes en 2002 (6 000 \$ de moins pour les diplômés du collégial).

Les diplômés du baccalauréat toujours endettés en 2002 sont deux fois plus susceptibles que les autres d'avoir quitté l'école chargés de dettes d'études considérables. Plus du tiers de ces diplômés devaient 25 000 \$ ou plus au moment de l'obtention du diplôme, comparativement à 18 % des diplômés ayant réussi à acquitter toutes leurs dettes.

Ces diplômés sont également plus susceptibles d'éprouver des difficultés au chapitre du remboursement. Des diplômés toujours endettés, 28 % des diplômés du baccalauréat et 34 % des diplômés du collégial ont déclaré éprouver des difficultés à rembourser leurs dettes par rapport à seulement 9 % des bacheliers et 9 % des diplômés du collégial ayant acquitté leurs dettes en 2002.

Si le montant de la dette constitue un facteur clé en ce qui concerne la capacité de gérer la dette, il importe aussi de tenir compte de la relation entre le revenu et le paiement de la dette, comme mesure de la capacité financière. Dans cette analyse, on a calculé pour chaque diplômé un ratio du service de la dette au moyen des renseignements sur le revenu personnel déclaré en 2001 et le montant total de la dette remboursée en 2001. Ce ratio représente le paiement de la dette exprimé en pourcentage du revenu, une mesure couramment employée pour déterminer si le paiement de la dette constitue un fardeau pour le débiteur.

Interprétation du ratio du service de la dette

Le ratio du service de la dette est fonction du montant des paiements et du revenu; il ne représente donc qu'un indicateur approximatif de la capacité financière. Dans certains cas, le ratio est élevé parce que le montant des paiements est, lui aussi, élevé (et souvent supérieur au paiement minimum requis). Dans d'autres cas, un ratio élevé s'explique par un faible revenu.

Pour mettre ces chiffres en perspective, notons la diversité des mesures similaires employées par les créanciers (y compris les programmes de prêts aux étudiants) pour déterminer un éventuel fardeau de la dette. Ainsi, les études américaines sur le fardeau de la dette étudiante utilisent souvent la limite de 8 % pour déterminer le seuil à partir duquel la dette étudiante devient difficile à gérer. Ce seuil de 8 % est cité par diverses sources américaines sur la dette étudiante. Voir par exemple la *National Association of Student Financial Aid Administrators* (NASFAA), Scherschel (2000) et Choy (2000).

Au Canada, les ratios du service de la dette considérés aux fins du programme d'allègement de l'intérêt associé au Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE) varient selon le montant mensuel de remboursement du prêt, le revenu du ménage et la taille de la famille. Pour être admissible aux mesures d'allègement de l'intérêt, l'emprunteur peut revoir les délais de paiement en fonction d'une période d'amortissement de 15 ans. Par exemple, une dette de 20 000 \$ correspondra à un paiement mensuel d'environ 185 \$. Selon la table d'allègement de l'intérêt, ce paiement représentera environ 10 % du revenu mensuel dans le cas d'une personne seule, environ 6,5 % dans le cas d'une famille de deux ou 5 % dans le cas d'une famille de trois.

En ce qui a trait aux diplômés toujours endettés deux ans après l'obtention du diplôme, le ratio médian du service de la dette s'établit à 6 % pour les diplômés du collégial et à 8 % pour les diplômés du baccalauréat. Si ces ratios n'excèdent pas le seuil de 8 % utilisés dans diverses études américaines, on recense tout de même un nombre considérable de diplômés affichant un ratio élevé du service de la dette. En fait, au niveau collégial, 25 % de ces diplômés ont un ratio du service de la dette de 10 % ou plus, tandis que chez les diplômés du baccalauréat, ceux du quartile supérieur (25 %) enregistrent des ratios de plus de 13 %.

Il se peut toutefois que les ratios du service de la dette présentés ici ne soient pas, en eux-mêmes, des indicateurs du fardeau de la dette. Dans certains cas, sans aucun doute, le montant minimum requis aux fins du service de la dette représente une proportion importante du revenu des débiteurs. Dans d'autres cas, les débiteurs choisissent de faire des paiements supérieurs au montant minimum requis et

remboursent donc leur dette plus rapidement. Ils peuvent aussi utiliser leur épargne, une aide familiale ou d'autres sources de fonds pour verser une somme forfaitaire. On devra réaliser des analyses plus poussées pour bien comprendre comment les diplômés gèrent leurs dettes d'études.

Montant de la dette d'études et remboursement

Un diplômé du baccalauréat sur sept doit 25 000 \$ ou plus en prêts aux étudiants consentis par l'État au moment de l'obtention du diplôme

Le montant de la dette d'études contractée dans le cadre des programmes publics au moment de l'obtention du diplôme varie considérablement. Certains étudiants accumulent des dettes importantes tout au long de leurs études, tandis que d'autres contractent des dettes peu élevées qu'il leur est facile de rembourser après l'obtention du diplôme. La présente section traite donc du remboursement de la dette par les diplômés, selon le montant de la dette d'études défini en fonction de quatre catégories (tableau A-9).

Classification des dettes d'études selon le montant

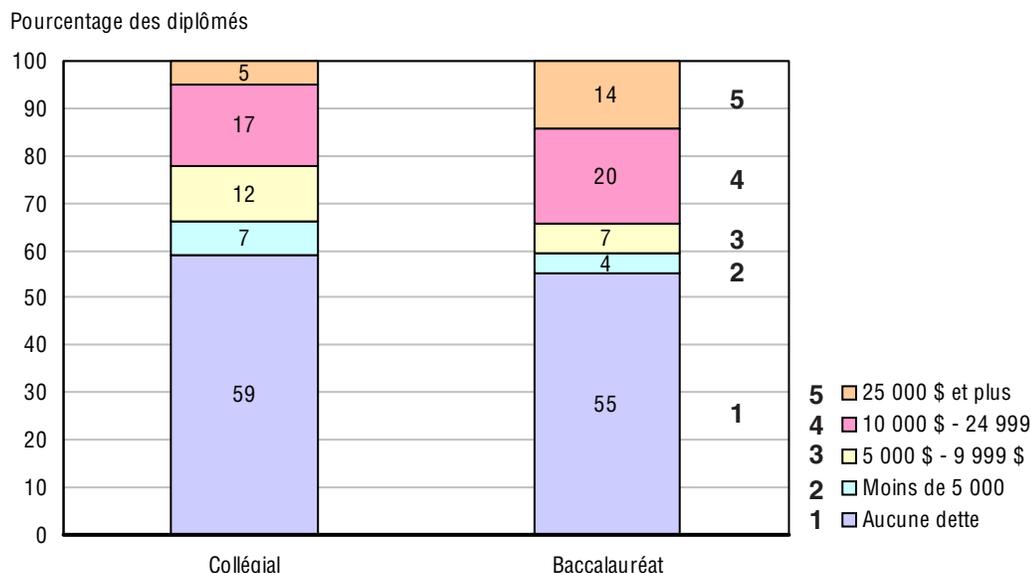
Les **petites** dettes sont d'une valeur inférieure à 5 000 \$; les dettes **intermédiaires** varient de 5 000 \$ à 9 999 \$, les dettes **moyennes** couvrent la fourchette de 10 000 \$ à 24 999 \$ qui englobe la dette médiane des diplômés du baccalauréat. Enfin, on considère que les diplômés qui doivent 25 000 \$ ou plus au moment de l'obtention de leur diplôme ont contracté des dettes **importantes**.

Ces catégories sont grossièrement fondées sur la distribution du montant de la dette selon le niveau d'études de manière à ce que, au niveau universitaire, les petites dettes se retrouvent dans le décile inférieur, les petites dettes et les dettes intermédiaires couvrent à peu près le quartile inférieur, les dettes moyennes correspondent à l'intervalle interquartile (fourchette de 25 % à 75 % des observations) et le seuil définissant les dettes importantes corresponde au quartile supérieur.

Les diplômés du baccalauréat sont les plus susceptibles de terminer leurs études chargés de dettes importantes. En effet, 14 % des diplômés du baccalauréat n'ayant pas poursuivi d'études plus poussées devaient 25 000 \$ au moment de l'obtention de leur diplôme (ce qui représente environ le tiers des bacheliers ayant des dettes). Les bacheliers ayant des dettes importantes étaient endettés, en moyenne, près de 35 000 \$ au moment de l'obtention de leur diplôme. Bien qu'ils affichent un taux d'emploi et des gains supérieurs à ceux des diplômés ayant des dettes moins importantes, ils ont des ratios du service de la dette plus élevés (valeur médiane de 11 %), et 38 % ont déclaré éprouver des difficultés à rembourser leur prêt.

Figure 7

Pourcentage des diplômés selon le montant de la dette au moment de l'obtention du diplôme (Promotion de 2000)



Note : Les diplômés ayant poursuivi des études plus avancées après l'obtention de leur diplôme en 2000 ne sont pas pris en considération.

Près de la moitié des diplômés du collégial ayant des dettes d'études ont contracté de petites dettes ou des dettes intermédiaires (d'un montant inférieur à 10 000 \$). Un petit nombre de diplômés du collégial (5 % des diplômés du collégial ou 12 % de ceux qui ont contracté des dettes) ont quitté l'école avec des dettes importantes, mais près de 60 % de ces diplômés ont déclaré éprouver des difficultés à acquitter leurs dettes. Les diplômés du collégial ayant des dettes importantes tendent à être plus âgés et sont plus susceptibles d'être mariés et d'avoir des enfants à charge que les diplômés ayant contracté des dettes moins élevées. Pour ces diplômés, le montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme se chiffre à environ 32 000 \$, et pour la moitié d'entre eux, le ratio du service de la dette s'établit à 10 % ou plus.

Endettement des médecins

Malgré les variations considérables du montant moyen des dettes d'études des diplômés de différents domaines d'études, la médecine se démarque des autres disciplines. Non seulement ce domaine affiche-t-il la proportion la plus forte de diplômés ayant des prêts étudiants, mais il se distingue aussi par le montant moyen le plus élevé des dettes des diplômés de tous les niveaux d'enseignement.

En 2000, pas moins de 80 % des diplômés en médecine (M. D.)¹¹ ne fréquentant plus un établissement d'enseignement avaient des dettes d'études au moment de l'obtention de leur diplôme, et le montant de la dette s'élevait en moyenne à 38 200 \$. Les trois quarts des diplômés en médecine avaient contracté des dettes d'un montant supérieur à 25 000 \$.

Ces dettes importantes sont partiellement attribuables au fait que les droits de scolarité imposés dans les programmes de médecine sont nettement supérieurs à ceux exigés dans d'autres programmes du premier cycle. En 1999-2000, par exemple, les droits de scolarité moyens en médecine se chiffraient à 5 894 \$ comparativement à 3 328 \$ pour l'ensemble des programmes du premier cycle.

Parallèlement, toutefois, les diplômés en médecine n'ayant pas poursuivi d'études plus poussées (et environ le tiers des diplômés ont suivi de telles études) semblent être en mesure de rembourser leurs dettes plus rapidement que le bachelier type. En dépit du montant de leurs dettes, plus du quart de ces diplômés (26 %) avaient acquitté leurs dettes deux ans après l'obtention de leur diplôme, comparativement à 22 % pour l'ensemble des diplômés du baccalauréat. En moyenne, les diplômés en médecine avaient remboursé 40 % de leurs dettes totales au cours des deux années suivant l'obtention de leur diplôme, comparativement à 35 % seulement pour l'ensemble des diplômés du baccalauréat.

Il se peut que cette gestion de la dette relativement efficace soit attribuable à l'emploi et aux gains. Presque tous les diplômés en médecine n'ayant pas poursuivi d'études plus avancées occupaient un emploi en 2002 (99 %) et leur revenu moyen en 2001 s'élevait à 46 000 \$ (tableau A-11). Par comparaison, les diplômés du baccalauréat ayant contracté des dettes affichaient un taux d'emploi de 90 % en 2002 et touchaient un revenu moyen d'environ 33 000 \$ seulement en 2001.

Conclusion

Les établissements canadiens d'enseignement postsecondaire répondent à une diversité de besoins en matière d'éducation par une vaste gamme de moyens. Les diplômés de la promotion de 2000 témoignent de la diversité des parcours, des expériences et des résultats en éducation.

La majorité des diplômés des programmes publics d'études collégiales et de baccalauréat ne cadrent pas avec le stéréotype du jeune étudiant canadien qui passe directement de l'école secondaire au collège ou à l'université, termine son programme et se lance sur le marché du travail pour la première fois. Beaucoup d'étudiants sont en fait plus âgés, bon nombre des diplômés de la promotion de 2000 ont marqué une pause après leurs études secondaires et certains avaient déjà obtenu un grade ou un diplôme d'études postsecondaires. Après l'obtention de leur diplôme en 2000, de nombreux diplômés ont choisi de poursuivre leurs études.

Presque tous ceux qui ont opté pour le marché du travail après l'obtention du diplôme occupaient un emploi deux ans plus tard (90 % des diplômés du collégial et du baccalauréat) et la plupart travaillaient à temps plein (environ 80 %). Cependant, les bacheliers touchent généralement des revenus supérieurs à ceux des diplômés du collégial.

Environ la moitié des diplômés du collégial et du baccalauréat de la promotion de 2000 étaient endettés au moment de l'obtention de leur diplôme. Un peu plus de 40 % ont contracté des dettes dans le cadre des programmes publics de prêts aux étudiants, soit à peu près le pourcentage observé dans le cas de la promotion de 1995. Le montant moyen des dettes est cependant nettement plus élevé que pour les diplômés du collégial et du baccalauréat de la promotion de 1995.

Deux ans après l'obtention du diplôme, un emprunteur sur cinq de la promotion de 2000 avait complètement remboursé son prêt étudiant à l'État. Comme on pouvait s'y attendre, ces diplômés ont contracté des dettes d'un montant inférieur à la moyenne et touchent des revenus supérieurs à ceux des diplômés toujours endettés en 2002.

Une proportion peu élevée mais néanmoins appréciable des diplômés ont quitté les bancs d'école avec des dettes d'études considérables. Quatorze pour cent des bacheliers et 5 % des diplômés du collégial n'ayant pas poursuivi d'études ultérieures devaient 25 000 \$ ou plus au moment de l'obtention de leur diplôme. Bien que ces diplômés touchent des revenus supérieurs à la moyenne, ils sont plus susceptibles d'éprouver des difficultés à rembourser leurs dettes.

Références:

- Barr-Telford, L. et al. (2003), *Accès, persévérance et financement : premiers résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires (EPÉP)* Ottawa: Statistique Canada (81-595-MIF2003007).
- Choy, Susan (2000), *Debt burden four years after college*. Washington, D. C.: National Center for Education Statistics (NCES 2000-188).
- National Association of Student Financial Aid Administrators (NASFAA), *Federal Student Loan Debt Burdens for Most Borrowers Remain Stable*, Press Release March 7, 2003 (www.NASFAA.org)
- Scherschel, Patricia (2000) *Student debt levels continue to rise: Stafford indebtedness: 1999 Update*. USA Group Foundation.

Annexe A : Tableaux

Les tableaux suivants sont fondés sur les résultats de l'Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000).

Signes conventionnels et abréviations

...	sans objet
x	chiffres supprimés en vertu des dispositions de la <i>Loi sur la statistique</i> relatives à la confidentialité
*	les chiffres portant ce signe sont associés à un coefficient de variation se situant entre 16,6 % et 25 % et sont moins dignes de confiance que les chiffres non marqués d'un astérisque.
**	les chiffres portant ce signe sont associés à un coefficient de variation supérieur à 25 % et inférieur ou égal à 33,3 % et sont très peu dignes de confiance
F	chiffres trop peu dignes de confiance pour être publiés (coefficient de variation supérieur à 33,3 %)
0	néant, zéro ou trop petit pour être exprimé

Le coefficient de variation (CV) donne une mesure de la fiabilité de l'estimation, compte tenu de la variabilité de l'échantillonnage. Pour déterminer si deux valeurs sont significativement différentes sur le plan statistique, on peut appliquer la formule suivante d'approximation d'un intervalle de confiance de 95 % :

$$Y \pm 2 (CV \times Y)/100, Y \text{ représentant l'estimation}$$

Cet intervalle de confiance approximatif définit la fourchette dans laquelle se situera vraisemblablement la valeur réelle dans une population. Si deux intervalles de confiance ne se chevauchent pas, la différence entre les deux estimations sera alors statistiquement significative. Il convient de souligner que cette formule est approximative puisqu'elle estime un intervalle de confiance légèrement supérieur au niveau de confiance de 95 %. Par conséquent, il existe un faible risque qu'un écart significatif soit considéré comme non significatif.

Si on prend l'exemple d'un coefficient de variation de 16 %, une estimation du type « 30 % des diplômés » sera exacte à $\pm 9,6$ %, 95 fois sur 100 [$\pm 2 (16 \times 30)/100$]. Si le coefficient de variation s'établit à 33 %, cette estimation sera exacte à $\pm 19,8$ %, 95 fois sur 100 [$\pm 2 (33 \times 30)/100$].

Domaines d'études

Les domaines d'études sont structurés selon la nouvelle Classification des programmes d'enseignement (CPE). Les données sont présentées en fonction de regroupements normalisés pour tous les niveaux d'enseignement. Ces regroupements apparaissent en caractères gras dans les tableaux. Des renseignements supplémentaires sont fournis pour des domaines d'études particuliers compris dans les regroupements de chacun des niveaux. Ainsi, pour le regroupement « Architecture, génie et technologies connexes », la majorité des diplômés du collégial se retrouvent dans les catégories « Technologie du génie » ou « Mécanique et réparation ». Au niveau universitaire, par contre, la plupart des diplômés de ce regroupement figurent sous la rubrique « Architecture et génie ».

Les petits échantillons à un niveau détaillé des domaines d'études se traduisent par des données associées à des coefficients de variation élevés. Il se peut que les écarts entre les estimations des domaines d'études détaillés ne soient pas statistiquement significatifs, tout particulièrement lorsque les renseignements sont fondés sur les réponses d'un très petit nombre de diplômés, comme dans le cas des données sur les taux de chômage.

Tableau A-1

Profil des diplômés du postsecondaire de la promotion de 2000 selon le niveau d'études

	Collégial	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat
Nombre de diplômés	101 400	132 600	29 200	4 200
Femmes (%)	57	61	58	43
Hommes (%)	43	39	42	57
Âge moyen au moment de l'obtention du diplôme (ans)	27	26	32	35
Âge médian au moment de l'obtention du diplôme (ans)	23	23	29	33
Moins de 25 ans au moment de l'obtention du diplôme (%)	59	63	17	4
Durée moyenne du programme d'études à temps plein (mois)	21	40	26	62
Études secondaires 12 mois avant l'inscription au programme (%)	36	44
Poursuite d'études postérieures à l'obtention du diplôme en 2000 (%)	26	41	28	11
Attestation d'études postérieures à l'obtention du diplôme en 2000 (%)	9	15	7	4

Note : Les nombres de diplômés sont arrondis à la centaine.

Table A-2

Profil des diplômés de la promotion de 2000 selon le niveau et le domaine d'études (grands groupes et domaines détaillés choisis)

	Nombre de diplômés	Femmes (%)	Âge au moment de l'obtention du diplôme			Poursuite d'études plus poussées (%)
			Âge moyen	Âge médian	Moins de 25 ans (%)	
Collégial						
Total	101 400	57	27	23	59	26
Éducation	5 900	93	27	22	60	25
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	6 000	64	25	22	69	29
Sciences humaines	1 700	66	25	23	62	64
Sciences sociales et de comportements et droit	5 300	70	26	23	59	21
Communications, journalisme et programmes connexes	2 300	54	24	22	69	20*
Droit, services juridiques et études du droit	1 500	88	27	25	50	14**
Commerce, gestion et administration publique	26 400	70	26	23	64	32
Sciences physiques et de la vie et technologies	1 300	62	24	22	71	26
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	9 800	38	29	26	45	23
Informatique, sciences de l'information, services de soutien et domaines interdisciplinaires connexes	9 400	37	28	26	46	24
Architecture, génie et technologies connexes	19 300	14	26	23	61	21
Techniques/Technologie du génie	10 000	15	26	23	61	24
Mécanique et réparation	4 000	8*	26	23	64	18
Agriculture, ressources naturelles et conservation	3 000	39	25	22	70	26
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	1 600	47	25	21	72	21
Ressources naturelles renouvelables et conservation	1 500	31	24	22	68	32
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	16 000	86	29	25	47	21
Sciences infirmières	3 900	91	31	28	33	28
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	10 700	89	29	25	46	17
Services personnels, de protection et de transport	6 500	45	25	22	71	24
Services personnels et culinaires	2 600	62	26	22	63	18
Services de protection	3 400	36	23	21	80	31
Autre	F	F	F	F	F	F
Baccalauréat						
Total	132 600	61	26	23	63	41
Éducation	16 100	73	27	25	50	16
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	6 400	64	27	23	63	38
Sciences humaines	14 100	65	26	23	68	56
Sciences sociales et de comportements et droit	30 100	69	26	23	63	51
Sciences sociales et domaines interdisciplinaires connexes	14 000	60	26	23	66	51
Psychologie et domaines interdisciplinaires connexes	8 200	82	25	23	73	62
Droit, services juridiques et études du droit	3 300	59	27	26	34	48
Commerce, gestion et administration publique	22 500	56	27	23	59	36
Sciences physiques et de la vie et technologies	11 300	58	23	23	82	62
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	4 800	33	26	23	61	30
Mathématiques, statistiques et domaines interdisciplinaires connexes	1 500	44	24	23	80	46
Informatique, sciences de l'information, services de soutien et domaines interdisciplinaires connexes	3 300	27	27	24	53	24
Architecture, génie et technologies connexes	9 400	25	25	23	72	29
Architecture, services connexes et études interdisciplinaires connexes	700	37*	25	23	78	38*
Génie	8 300	24	24	23	72	28
Agriculture, ressources naturelles et conservation	3 400	50	25	23	73	35
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	1 600	41	24	23	75	26
Ressources naturelles renouvelables et conservation	1 900	58	25	23	72	42
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	13 600	74	27	24	54	34
Médecine	900	47	27	26	16	36
Sciences infirmières	4 500	91	29	26	42	24
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	4 200	73	28	25	47	23
Études des parcs, de la récréation, des loisirs et du conditionnement physique	3 800	64	23	23	87	58
Services personnels, de protection et de transport	600**	62**	28	28	34	F
Autre	200*	80	31	24*	54*	50**

Table A-2 (fin)

Profil des diplômés de la promotion de 2000 selon le niveau et le domaine d'études (grands groupes et domaines détaillés choisis)

	Nombre de diplômés	Femmes (%)	Âge au moment de l'obtention du diplôme			Poursuite d'études plus poussées (%)
			Âge moyen	Âge médian	Moins de 25 ans (%)	
Maîtrise						
Total	29 200	58	32	29	17	28
Éducation	4 400	74	37	37	7**	21
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	900	71	30	27	25*	36*
Sciences humaines	2 800	61	33	29	17	45
Sciences sociales et de comportements et droit	4 600	70	30	26	31	42
Commerce, gestion et administration publique	8 000	47	33	30	14	17
Sciences physiques et de la vie et technologies	1 900	56	27	26	22	46
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	1 100	44	30	27	24	24
Mathématiques, statistiques et domaines interdisciplinaires connexes	300	31	28	25	33	33
Informatique, sciences de l'information, services de soutien et domaines interdisciplinaires connexes	400	30	31	28	23*	25
Bibliothéconomie	400	68	30	28	20*	17*
Architecture, génie et technologies connexes	2 300	28	30	27	11	24
Architecture, services connexes et études interdisciplinaires connexes	400	50	31	29	x	14*
Génie	1 900	23	29	27	12*	25
Agriculture, ressources naturelles et conservation	1 000	43	31	29	5*	21
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	300	46	31	29	x	22*
Ressources naturelles renouvelables et conservation	600	42	31	29	6**	21*
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	2 300	76	31	28	21*	25
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	1 100	75	32	28	19	16
Études des parcs, de la récréation, des loisirs et du conditionnement physique	500*	65	27	25	46**	40**
Services personnels, de protection et de transport	F	F	F	F	F	F
Autre	x	x	x	x	x	x
Doctorat						
Total	4 200	43	35	33	4	11
Éducation	200	69	43	44	F	x
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	F	x	F	F	F	x
Sciences humaines	500	53	38	37	F	7*
Sciences sociales et de comportements et droit	800	57	38	36	F	5
Commerce, gestion et administration publique	100	51	37	35	F	x
Sciences physiques et de la vie et technologies	1 000	32	32	31	x	11
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	200	x	34	32	F	x
Architecture, génie et technologies connexes	500	15	34	33	x	x
Génie	500	14	34	33	x	x
Agriculture, ressources naturelles et conservation	200	32	36	36	F	x
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	700	54	30	28	20	29
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	200	49	33	31	F	13*
Services personnels, de protection et de transport	F	F	F	F	F	F
Autre	x	x	x	x	x	x

Note : Les domaines d'études en caractères gras représentent les grands domaines d'études, tandis que les domaines non en caractères gras représentent des sous-ensembles des grands domaines d'études.

Les nombres de diplômés sont arrondis à la centaine.

Tableau A-3**Activité sur le marché du travail en 2002 des diplômés de la promotion de 2000 selon le sexe et le niveau d'étude**

	Collégial	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat
Nombre de diplômés	75 000	78 900	20 900	3 700
Occupant un emploi (%)	90	90	91	90
Occupant un emploi à temps plein (%)	81	81	84	82
Occupant un emploi à temps partiel (%)	9	8	7	6
Inactifs (%)	3	4	3	3
Taux de chômage	7	7	5	6
Nombre de diplômés - Hommes	32 100	31 300	8 800	2 200
Occupant un emploi (%)	89	89	94	92
Occupant un emploi à temps plein (%)	84	83	90	86
Occupant un emploi à temps partiel (%)	4	5	3	4
Inactifs (%)	3*	3*	2*	2
Taux de chômage	9	8	4	5
Nombre de diplômées - Femmes	42 900	47 500	12 100	1 600
Occupant un emploi (%)	91	90	89	88
Occupant un emploi à temps plein (%)	78	79	79	76
Occupant un emploi à temps partiel (%)	12	10	9	9
Inactives (%)	4	5	5	5
Taux de chômage	6	6	6	8

Note : Il se peut que la somme des personnes occupant un emploi à temps plein et des personnes occupant un emploi à temps partiel ne corresponde pas au total des personnes occupant un emploi, le nombre d'heures travaillées n'étant pas toujours déclaré.

Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2000, ainsi que ceux pour lesquels la situation à l'égard de l'activité n'a pu être déterminée, ne sont pas pris en considération dans ce tableau.

Le taux de chômage correspond au nombre de personnes en chômage divisé par la somme des personnes occupant un emploi et des personnes en chômage, exprimé en pourcentage.

Les nombres de diplômés sont arrondis à la centaine.

Tableau A-4

Activité sur le marché du travail en 2002 des diplômés du postsecondaire de la promotion de 2000 selon le niveau et le domaine d'études (grands groupes et domaines détaillés choisis)

	Nombre de diplômés	Taux d'emploi			Taux de chômage	Inactifs (%)
		Temps plein	Temps partiel	Total		
Collégial						
Total	75 000	81	9	90	7	3
Éducation	4 400	75	16	91	6**	2**
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	4 300	76	9*	85	11*	5**
Sciences humaines	600*	68	F	88	F	x
Sciences sociales et de comportements et droit	4 200	84	6**	90	8**	F
Communications, journalisme et programmes connexes	1 800	81	F	88	F	x
Droit, services juridiques et études du droit	1 300	x	x	94	x	x
Commerce, gestion et administration publique	18 000	81	8	89	7	4*
Sciences physiques et de la vie et technologies	1 000	x	x	91	F	x
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	7 500	84	6*	91	8*	2*
Informatique, sciences de l'information, services de soutien et domaines interdisciplinaires connexes	7 100	85	6*	90	8*	2*
Architecture, génie et technologies connexes	15 300	85	2*	87	10	3*
Techniques/Technologie du génie	7 600	84	F	87	11*	F
Mécanique et réparation	3 300	90	F	93	5*	F
Agriculture, ressources naturelles et conservation	2 200	89	F	92	5*	3*
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	1 200	88	F	92	F	F
Ressources naturelles renouvelables et conservation	1 000	x	x	91	8**	x
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	12 600	75	18	94	3*	3*
Sciences infirmières	2 800	76	19*	96	x	2**
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	8 800	74	19	93	4*	4**
Services personnels, de protection et de transport	4 900	79	11*	90	5*	5**
Services personnels et culinaires	2 100	74	12*	87	6*	F
Services de protection	2 300	83	F	95	F	x
Autre	F	F	F	F	F	F
Baccalauréat						
Total	78 900	81	8	90	7	4
Éducation	13 500	74	12	87	9	4
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	4 000	65	18*	83	9*	9**
Sciences humaines	6 300	73	14	88	7*	5*
Sciences sociales et de comportements et droit	14 800	80	7	88	8*	5*
Sciences sociales et domaines interdisciplinaires connexes	6 800	79	8**	87	8**	F
Psychologie et domaines interdisciplinaires connexes	3 100	80	F	88	6**	F
Droit, services juridiques et études du droit	1 700	x	x	95	F	x
Commerce, gestion et administration publique	14 300	89	F	93	5*	2**
Sciences physiques et de la vie et technologies	4 300	81	4**	86	7*	7*
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	3 400	84	F	87	11*	F
Mathématiques, statistiques et domaines interdisciplinaires connexes	800	x	x	83	F	x
Informatique, sciences de l'information, services de soutien et domaines interdisciplinaires connexes	2 500	86	F	88	12*	x
Architecture, génie et technologies connexes	6 700	88	F	90	8*	F
Architecture, services connexes et études interdisciplinaires connexes	500*	x	x	98	x	x
Génie	6 000	89	F	90	8*	F
Agriculture, ressources naturelles et conservation	2 200	90	F	92	F	x
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	1 200	x	x	94	F	x
Ressources naturelles renouvelables et conservation	1 100	x	x	89	F	F
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	9 000	84	12	95	2*	F
Médecine	600	x	x	99	F	F
Sciences infirmières	3 400	84	13	97	F	F
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	3 200	85	12*	98	F	F
Études des parcs, de la récréation, des loisirs et du conditionnement physique	1 600	74	12**	86	F	F
Services personnels, de protection et de transport	300**	x	x	F	F	F
Autre	100**	x	x	F	F	F

Tableau A-4 (fin)

Activité sur le marché du travail en 2002 des diplômés du postsecondaire de la promotion de 2000 selon le niveau et le domaine d'études (grands groupes et domaines détaillés choisis)

	Nombre de diplômés	Taux d'emploi			Taux de chômage	Inactifs (%)
		Temps plein	Temps partiel	Total		
Maîtrise						
Total	20 900	84	7	91	5	3
Éducation	3 400	83	8	93	6**	F
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	600*	59	13**	74	F	x
Sciences humaines	1 600	66	14	83	6**	12**
Sciences sociales et de comportements et droit	2 700	75	10	87	6*	7**
Commerce, gestion et administration publique	6 600	91	4*	95	3**	2**
Sciences physiques et de la vie et technologies	1 000	91	4**	95	F	x
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	800	84	4**	88	9	x
Mathématiques, statistiques et domaines interdisciplinaires connexes	200	x	x	83	x	x
Informatique, sciences de l'information, services de soutien et domaines interdisciplinaires connexes	300	86	F	87	12**	x
Bibliothéconomie	300	x	x	93	x	x
Architecture, génie et technologies connexes	1 800	87	2**	89	8*	3*
Architecture, services connexes et études interdisciplinaires connexes	300	x	x	95	x	x
Génie	1 400	x	x	88	9**	4**
Agriculture, ressources naturelles et conservation	800	x	x	91	8	x
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	300	x	x	92	x	x
Ressources naturelles renouvelables et conservation	500	x	x	90	9**	x
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	1 700	85	10	96	F	2**
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	900	83	12*	96	x	x
Études des parcs, de la récréation, des loisirs et du conditionnement physique	300**	x	x	93	x	x
Services personnels, de protection et de transport	F	F	F	F	F	F
Autre	x	x	x	x	x	x
Doctorat						
Total	3 700	82	6	90	6	3
Éducation	200	x	x	92	x	x
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	F	x	x	x	x	x
Sciences humaines	500	64	11	79	15	7
Sciences sociales et de comportements et droit	700	75	13	90	6	4
Commerce, gestion et administration publique	100	x	x	96	x	x
Sciences physiques et de la vie et technologies	900	x	x	92	5	4*
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	200	89	F	92	x	x
Architecture, génie et technologies connexes	500	x	x	93	7	F
Génie	500	x	x	92	8*	F
Agriculture, ressources naturelles et conservation	100	x	x	92	x	x
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	500	x	x	93	x	x
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	200	x	x	94	x	x
Services personnels, de protection et de transport	F	F	F	F	F	F
Autre	x	x	x	x	x	x

Note : Il se peut que la somme des personnes occupant un emploi à temps plein et des personnes occupant un emploi à temps partiel ne corresponde pas au total des personnes occupant un emploi, le nombre d'heures travaillées n'étant pas toujours déclaré.

Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2000, ainsi que ceux pour lesquels la situation à l'égard de l'activité n'a pu être déterminée, ne sont pas pris en considération dans ce tableau.

Le taux de chômage correspond au nombre de personnes en chômage divisé par la somme des personnes occupant un emploi et des personnes en chômage, exprimé en pourcentage.

Les domaines d'études en caractères gras représentent les grands domaines d'études, tandis que les domaines non en caractères gras représentent des sous-ensembles des grands domaines d'études.

Les nombres de diplômés sont arrondis à la centaine.

Tableau A-5**Estimation des gains annuels bruts des diplômés de la promotion de 2000 travaillant à temps plein en 2002, selon le sexe et le niveau d'études**

	Collégial (\$)	Baccalauréat (\$)	Maîtrise (\$)	Doctorat (\$)
Tous les diplômés				
25 ^e centile	24 000	31 000	41 000	43 500
Médiane	31 200	39 000	52 000	56 100
75 ^e centile	40 000	49 000	66 000	71 500
Hommes				
25 ^e centile	27 000	33 600	44 200	45 000
Médiane	35 000	42 000	57 200	57 800
75 ^e centile	44 000	53 000	75 000	73 000
Femmes				
25 ^e centile	22 400	30 000	39 000	42 000
Médiane	28 600	37 000	50 000	55 000
75 ^e centile	35 600	45 000	60 000	68 000

Note : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2000 ne sont pas pris en considération dans ce tableau.
Tous les chiffres sont arrondis à la centaine, mais l'analyse est effectuée à partir des valeurs non arrondies.

Tableau A-6

Estimation des gains annuels bruts des diplômés de la promotion de 2000 travaillant à temps plein en 2002, selon le niveau et le domaine d'études (grands groupes et domaines détaillés choisis)

	25 ^e centile (\$)	Médiane (\$)	75 ^e centile (\$)
Collégial			
Total	24 000	31 200	40 000
Éducation	20 800	25 000	31 000
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	21 100	28 800	35 500
Sciences humaines	20 800	33 800	42 300
Sciences sociales et de comportements et droit	22 000	29 000	35 100
Communications, journalisme et programmes connexes	21 600	26 000	35 100
Droit, services juridiques et études du droit	22 000	29 000	35 000
Commerce, gestion et administration publique	22 900	29 500	36 000
Sciences physiques et de la vie et technologies	25 000	31 300	39 000
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	25 700	35 000	43 000
Informatique, sciences de l'information, services de soutien et domaines interdisciplinaires connexes	25 500	35 000	43 000
Architecture, génie et technologies connexes	29 100	37 000	45 400
Techniques/Technologie du génie	31 000	38 500	47 000
Mécanique et réparation	28 100	35 100	43 700
Agriculture, ressources naturelles et conservation	24 400	31 200	38 200
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	23 400	28 800	35 000
Ressources naturelles renouvelables et conservation	28 600	34 300	40 000
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	25 000	32 000	40 800
Sciences infirmières	32 200	39 600	51 200
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	23 700	30 200	38 500
Services personnels, de protection et de transport	20 800	27 000	37 400
Services personnels et culinaires	17 200	22 600	27 000
Services de protection	26 000	33 300	40 600
Autre	F	F	F
Baccalauréat			
Total	31 000	39 000	48 900
Éducation	34 000	38 000	41 400
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	20 800	28 800	37 000
Sciences humaines	25 200	32 700	41 000
Sciences sociales et de comportements et droit	27 700	35 000	42 000
Sciences sociales et domaines interdisciplinaires connexes	26 000	35 000	39 200
Psychologie et domaines interdisciplinaires connexes	28 600	34 500	41 600
Droit, services juridiques et études du droit	39 000	49 500	70 000
Commerce, gestion et administration publique	31 200	40 000	49 000
Sciences physiques et de la vie et technologies	28 000	35 000	42 000
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	38 000	49 400	56 000
Mathématiques, statistiques et domaines interdisciplinaires connexes	30 200	40 000	52 000
Informatique, sciences de l'information, services de soutien et domaines interdisciplinaires connexes	40 000	50 000	60 000
Architecture, génie et technologies connexes	42 400	50 000	58 000
Architecture, services connexes et études interdisciplinaires connexes	31 700	41 600	47 100
Génie	43 000	50 000	58 000
Agriculture, ressources naturelles et conservation	30 000	36 700	46 000
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	25 000	36 000	42 000
Ressources naturelles renouvelables et conservation	30 200	38 000	50 000
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	39 000	45 900	54 600
Médecine	40 000	45 800	48 000
Sciences infirmières	42 000	47 300	54 000
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	40 000	49 100	60 000
Études des parcs, de la récréation, des loisirs et du conditionnement physique	27 300	33 000	38 000
Services personnels, de protection et de transport	x	x	x
Autre	x	x	x

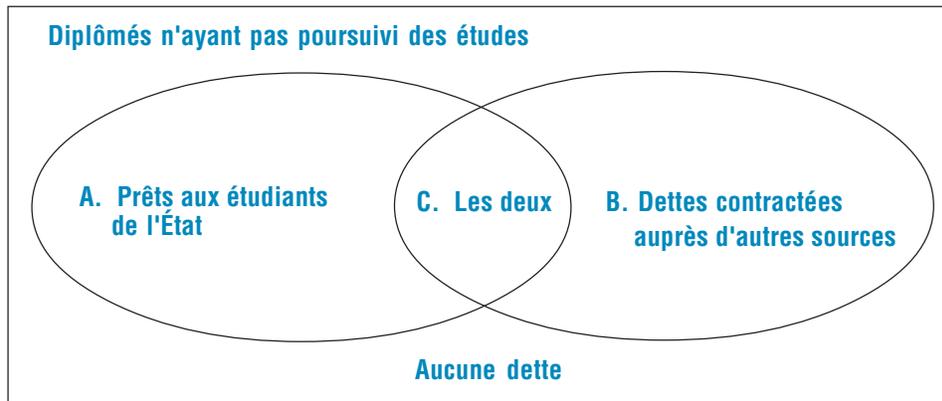
Tableau A-6 (fin)

Estimation des gains annuels bruts des diplômés de la promotion de 2000 travaillant à temps plein en 2002, selon le niveau et le domaine d'études (grands groupes et domaines détaillés choisis)

	25 ^e centile (\$)	Médiane (\$)	75 ^e centile (\$)
Maîtrise			
Total	41 000	52 000	66 000
Éducation	41 600	54 000	65 000
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	27 100	36 000	39 500
Sciences humaines	30 000	40 000	50 000
Sciences sociales et de comportements et droit	36 400	45 000	57 000
Commerce, gestion et administration publique	48 000	60 000	80 000
Sciences physiques et de la vie et technologies	36 000	44 700	54 000
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	41 500	51 000	65 000
Mathématiques, statistiques et domaines interdisciplinaires connexes	46 000	51 600	68 000
Informatique, services de soutien et domaines interdisciplinaires connexes	48 000	60 000	72 000
Bibliothéconomie	37 500	43 200	51 000
Architecture, génie et technologies connexes	45 000	52 900	66 000
Architecture, services connexes et études interdisciplinaires connexes	38 200	45 000	52 900
Génie	47 000	55 000	70 000
Agriculture, ressources naturelles et conservation	39 000	47 000	55 000
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	39 500	47 000	60 000
Ressources naturelles renouvelables et conservation	38 000	45 600	55 000
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	45 000	52 000	62 000
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	45 000	51 000	59 600
Études des parcs, de la récréation, des loisirs et du conditionnement physique	41 600	44 000	52 000
Services personnels, de protection et de transport	F	F	F
Autre	x	x	x
Doctorat			
Total	43 500	56 100	71 500
Éducation	50 000	62 000	72 000
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	x	x	x
Sciences humaines	40 000	51 000	60 000
Sciences sociales et de comportements et droit	49 000	58 000	68 000
Commerce, gestion et administration publique	52 000	64 000	78 000
Sciences physiques et de la vie et technologies	38 000	48 500	61 200
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	52 000	65 000	75 300
Architecture, génie et technologies connexes	53 500	65 000	80 000
Génie	53 600	65 000	80 000
Agriculture, ressources naturelles et conservation	36 400	48 000	58 800
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	41 000	65 000	120 000
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	42 000	60 000	80 000
Services personnels, de protection et de transport	F	F	F
Autre	x	x	x

Note : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2000 ne sont pas pris en considération dans ce tableau.
 Les domaines d'études en caractères gras représentent les grands domaines d'études, tandis que les domaines non en caractères gras représentent des sous-ensembles des grands domaines d'études.
 Tous les chiffres sont arrondis à la centaine, mais l'analyse est effectuée à partir des valeurs non arrondies.

Tableau A-7
Dettes d'études de toutes les sources, selon le niveau d'études



	Collégial	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat
Nombre de diplômés	75 100	78 900	20 900	3 700
Diplômés ayant contracté des dettes d'études auprès de toutes les sources (publiques ou non gouvernementales) (A+B+C)				
Pourcentage des diplômés ayant contracté des dettes d'études auprès de toutes les sources	49	53	45	45
Montant moyen de la dette contractée auprès de toutes les sources au moment de l'obtention du diplôme (\$)	12 700	20 500	20 300	23 900
Pourcentage des diplômés endettés ayant acquitté leurs dettes deux années après l'obtention du diplôme	20	23	27	28
Montant moyen de la dette restante des diplômés toujours endettés (\$)	10 600	17 200	17 500	20 700
Diplômés ayant contracté des dettes d'études dans le cadre de programmes publics de prêts aux étudiants (A+C)				
Pourcentage des diplômés ayant contracté des dettes dans le cadre de programmes publics de prêts aux étudiants	41	45	38	38
Montant moyen de la dette aux programmes publics de prêts aux étudiants au moment de l'obtention du diplôme (\$)	12 600	19 400	18 200	19 000
Pourcentage des diplômés endettés ayant acquitté leurs dettes deux années après l'obtention du diplôme	18	22	28	29
Montant moyen de la dette restante des diplômés toujours endettés (\$)	10 300	16 300	16 100	16 400
Diplômés ayant contracté des dettes d'études auprès de sources non gouvernementales (B+C)				
Pourcentage des diplômés ayant contracté des dettes d'études auprès de sources non gouvernementales	16	19	15	19
Montant moyen de la dette contractée auprès d'une source non gouvernementale au moment de l'obtention du diplôme (\$)	6 800	10 800	14 100	19 300
Pourcentage des diplômés endettés ayant acquitté leurs dettes deux années après l'obtention du diplôme	40	38	39	34
Montant moyen de la dette restante des diplômés toujours endettés (\$)	6 800	10 600	14 000	17 900
Diplômés ayant contracté des dettes d'études UNIQUEMENT dans le cadre de programmes publics de prêts aux étudiants (A)				
Pourcentage des diplômés ayant contracté des dettes d'études UNIQUEMENT dans le cadre de programmes publics de prêts aux étudiants	33	34	30	26
Montant moyen de la dette aux programmes publics de prêts aux étudiants au moment de l'obtention du diplôme (\$)	12 500	19 300	17 600	17 900
Pourcentage des diplômés endettés ayant acquitté leurs dettes aux programmes publics de prêts aux étudiants deux années après l'obtention du diplôme	17	22	27	32
Montant moyen de la dette restante aux programmes publics des diplômés toujours endettés	10 400	16 300	153 000	15 300

Tableau A-7 (suite)

Dettes d'études de toutes les sources, selon le niveau d'études

	Collégial	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat
Diplômés ayant contracté des dettes d'études UNIQUEMENT auprès de sources non gouvernementales (B)				
Pourcentage des diplômés ayant contracté des dettes d'études UNIQUEMENT auprès de sources non gouvernementales	8	8	7	7
Montant moyen de la dette contractée auprès d'une source non gouvernementale au moment de l'obtention du diplôme (\$)	7 100	9 500	14 400	15 400
Pourcentage des diplômés endettés ayant acquitté leurs dettes deux années après l'obtention du diplôme	42	45	47	39
Montant moyen de la dette restante des diplômés toujours endettés (\$)	7 200	8 600	14 300	14 400
Diplômés ayant contracté des dettes d'études auprès de sources gouvernementales ET non gouvernementales (C)				
Pourcentage des diplômés ayant contracté des dettes d'études auprès de sources gouvernementales ET non gouvernementales	8	11	8	12
Montant moyen de la dette contractée auprès des deux sources au moment de l'obtention du diplôme (\$)	19 200	32 200	35 100	42 800
Pourcentage des diplômés endettés ayant acquitté leurs dettes deux années après l'obtention du diplôme	10*	8	10*	10
Montant moyen de la dette restante des diplômés toujours endettés (\$)	16 300	28 300	33 500	38 800

Note : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2000 ne sont pas pris en considération dans ce tableau.
Les moyennes et les chiffres sont arrondis à la centaine, mais l'analyse est effectuée à partir des valeurs non arrondies.

Tableau A-8

Profil des diplômés de la promotion de 2000 ayant des dettes dans le cadre de programmes publics de prêts aux étudiants au moment de l'obtention du diplôme, selon le niveau d'études

	Diplômés toujours endettés deux années après l'obtention du diplôme	Diplômés sans dette deux années après l'obtention du diplôme	Total des diplômés endettés à l'obtention du diplôme
Collégial			
Nombre de diplômés	23 500	5 100	28 600
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme (\$)	13 600	7 900	12 600
Dette importante au moment de l'obtention du diplôme - 25 000 \$ et plus (%)	14	F	12
Montant moyen de la dette deux années après l'obtention du diplôme (\$)	10 300	...	8 500
Dette importante deux années après l'obtention du diplôme - 25 000 \$ et plus (%)	6	...	5
Sans dette deux années après l'obtention du diplôme (%)	24	100	18
Ayant déclaré des difficultés à rembourser leur dette (%)	34	9*	30
Occupant un emploi en 2002 (%)	88	94	89
Sans revenu en 2001 (%)	1**	x	1**
Montant moyen remboursé en 2001 (\$)	1 900
Revenu moyen en 2001 (\$)	25 800	32 000	26 900
Ratio entre le remboursement de la dette et le revenu	7
Ratio du service de la dette - 25 ^e centile	3
Ratio du service de la dette - Médiane	6
Ratio du service de la dette - 75 ^e centile	10
Âge moyen au moment de l'obtention du diplôme (ans)	26	26	26
Âge médian au moment de l'obtention du diplôme (ans)	24	23	24
Marié ou en union libre (%)	37	34	36
Ayant des enfants à charge (%)	28	21	27
Études postsecondaires antérieures (%)	39	40	39
Baccalauréat			
Nombre de diplômés	26 400	7 400	33 900
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme (\$)	21 200	13 200	19 500
Dette importante au moment de l'obtention du diplôme - 25 000 \$ et plus (%)	35	18	31
Montant moyen de la dette deux années après l'obtention du diplôme (\$)	16 300	...	12 700
Dette importante deux années après l'obtention du diplôme - 25 000 \$ et plus (%)	22	...	18
Sans dette deux années après l'obtention du diplôme (%)	23	100	22
Ayant déclaré des difficultés à rembourser leur dette (%)	28	9*	24
Occupant un emploi en 2002 (%)	90	90	90
Sans revenu en 2001 (%)	1*	F	1*
Montant moyen remboursé en 2001 (\$)	2 900
Revenu moyen en 2001 (\$)	32 500	36 700	33 400
Ratio entre le remboursement de la dette et le revenu	9
Ratio du service de la dette - 25 ^e centile	4
Ratio du service de la dette - Médiane	8
Ratio du service de la dette - 75 ^e centile	13
Âge moyen au moment de l'obtention du diplôme (ans)	26	26	26
Âge médian au moment de l'obtention du diplôme (ans)	24	24	24
Marié ou en union libre (%)	37	38	38
Ayant des enfants à charge (%)	18	14	17
Études postsecondaires antérieures (%)	58	54	57

Tableau A-8 (fin)

Profil des diplômés de la promotion de 2000 ayant des dettes dans le cadre de programmes publics de prêts aux étudiants au moment de l'obtention du diplôme, selon le niveau d'études

	Diplômés toujours endettés deux années après l'obtention du diplôme	Diplômés sans dette deux années après l'obtention du diplôme	Total des diplômés endettés à l'obtention du diplôme
Maîtrise			
Nombre de diplômés	5 600	2 100	7 700
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme (\$)	20 600	11 800	18 200
Dette importante au moment de l'obtention du diplôme - 25 000 \$ et plus (%)	32	10	26
Montant moyen de la dette deux années après l'obtention du diplôme (\$)	16 100	...	11 700
Dette importante deux années après l'obtention du diplôme - 25 000 \$ et plus (%)	21	...	15
Sans dette deux années après l'obtention du diplôme (%)	22	100	28
Ayant déclaré des difficultés à rembourser leur dette (%)	25	x	20
Occupant un emploi en 2002 (%)	89	92	90
Sans revenu en 2001 (%)	x	x	x
Montant moyen remboursé en 2001 (\$)	3 000
Revenu moyen en 2001 (\$)	39 400	48 700	41 900
Ratio entre le remboursement de la dette et le revenu	8
Ratio du service de la dette - 25 ^e centile	3
Ratio du service de la dette - Médiane	6
Ratio du service de la dette - 75 ^e centile	11
Âge moyen au moment de l'obtention du diplôme (ans)	29	30	29
Âge médian au moment de l'obtention du diplôme (ans)	27	28	27
Marié ou en union libre (%)	48	59	51
Ayant des enfants à charge (%)	20	27	22
Études postsecondaires antérieures (%)	94	97	95
Doctorat			
Nombre de diplômés	1 000	400	1 400
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme (\$)	21 200	13 700	19 000
Dette importante au moment de l'obtention du diplôme - 25 000 \$ et plus (%)	32	15	27
Montant moyen de la dette deux années après l'obtention du diplôme (\$)	16 400	...	11 600
Dette importante deux années après l'obtention du diplôme - 25 000 \$ et plus (%)	22	...	15
Sans dette deux années après l'obtention du diplôme (%)	23	100	29
Ayant déclaré des difficultés à rembourser leur dette (%)	21	7*	17
Occupant un emploi en 2002 (%)	90	94	91
Sans revenu en 2001 (%)	F	F	1**
Montant moyen remboursé en 2001 (\$)	3 100
Revenu moyen en 2001 (\$)	56 600	60 000	57 600
Ratio entre le remboursement de la dette et le revenu	5
Ratio du service de la dette - 25 ^e centile	2
Ratio du service de la dette - Médiane	5
Ratio du service de la dette - 75 ^e centile	9
Âge moyen au moment de l'obtention du diplôme (ans)	33	33	33
Âge médian au moment de l'obtention du diplôme (ans)	32	32	32
Marié ou en union libre (%)	66	75	68
Ayant des enfants à charge (%)	43	38	41
Études postsecondaires antérieures (%)	99	99	99

Note : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2000 ne sont pas pris en considération dans ce tableau. Les moyennes et les chiffres sont arrondis à la centaine, mais l'analyse est effectuée à partir des valeurs non arrondies.

Tableau A-9

Profil des diplômés de la promotion de 2000 ayant des dettes dans le cadre de programmes publics de prêts aux étudiants au moment de l'obtention du diplôme, selon le niveau d'études et le montant de la dette

	Petite	Intermédiaire	Moyenne	Importante
	Moins de 5 000 \$	5 000 \$- 9 999 \$	10 000 \$- 24 999 \$	Plus de 25 000 \$
Collégial				
Nombre de diplômés	5 200	8 100	12 000	3 400
Pourcentage de diplômés endettés	18	28	42	12
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme (\$)	2 900	6 900	15 100	32 100
Sans dette deux années après l'obtention du diplôme (%)	39	19	11	6
Ayant déclaré des difficultés à rembourser leur dette (%)	17	21	33	57
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme pour les diplômés toujours endettés deux années après l'obtention du diplôme (\$)	3 300	7 000	15 200	32 200
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme pour les diplômés sans dette deux années après l'obtention du diplôme (\$)	2 400	6 500	14 200	30 500
Montant de la dette restante deux années après l'obtention du diplôme pour les diplômés toujours endettés (\$)	2 300	5 100	11 900	23 600
Occupant un emploi en 2002 (%)	92	90	88	86
Sans revenu en 2001 (%)	F	x	F	x
Montant moyen remboursé en 2001 (\$)	800	1 400	2 200	3 300
Revenu moyen en 2001 (\$)	27 700	25 800	26 600	29 400
Ratio entre le remboursement de la dette et le revenu	3	5	8	11
Ratio du service de la dette - 25 ^e centile	2	3	5	5*
Ratio du service de la dette - Médiane	3	5	7	10
Ratio du service de la dette - 75 ^e centile	5	8	12	14
Âge moyen au moment de l'obtention du diplôme (ans)	25	25	26	28
Âge médian au moment de l'obtention du diplôme (ans)	23	23	24	25
Marié ou en union libre (%)	34	36	36	40
Ayant des enfants à charge (%)	20	20	29	48
Études postsecondaires antérieures (%)	34	32	43	50
Baccalauréat				
Nombre de diplômés	3 200	4 900	15 100	10 600
Pourcentage de diplômés endettés	9	15	45	31
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme (\$)	2 700	7 000	16 200	34 900
Sans dette deux années après l'obtention du diplôme (%)	54	32	18	12
Ayant déclaré des difficultés à rembourser leur dette (%)	6*	14	21	38
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme pour les diplômés toujours endettés deux années après l'obtention du diplôme (\$)	3 000	7 100	16 500	35 400
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme pour les diplômés sans dette deux années après l'obtention du diplôme (\$)	2 400	6 800	14 800	31 700
Montant de la dette restante deux années après l'obtention du diplôme pour les diplômés toujours endettés (\$)	1 900	5 100	12 600	27 374
Occupant un emploi en 2002 (%)	89	89	89	92
Sans revenu en 2001 (%)	F	F	1**	1**
Montant moyen remboursé en 2001 (\$)	700	1 300	2 700	4 200
Revenu moyen en 2001 (\$)	31 300	32 400	32 600	35 500
Ratio entre le remboursement de la dette et le revenu	2	4	8	12
Ratio du service de la dette - 25 ^e centile	1*	3	5	6
Ratio du service de la dette - Médiane	2	4	7	11
Ratio du service de la dette - 75 ^e centile	4	7	11	17
Âge moyen au moment de l'obtention du diplôme (ans)	26	26	25	26
Âge médian au moment de l'obtention du diplôme (ans)	24	24	24	25
Marié ou en union libre (%)	38	40	37	37
Ayant des enfants à charge (%)	22*	19	14	18
Études postsecondaires antérieures (%)	63	59	58	52

Tableau A-9 (fin)

Profil des diplômés de la promotion de 2000 ayant des dettes dans le cadre de programmes publics de prêts aux étudiants au moment de l'obtention du diplôme, selon le niveau d'études et le montant de la dette

	Petite	Intermédiaire	Moyenne	Importante
	Moins de 5 000 \$	5 000 \$- 9 999 \$	10 000 \$- 24 999 \$	Plus de 25 000 \$
Maîtrise				
Nombre de diplômés	700	1 400	3 600	2 000
Pourcentage de diplômés endettés	10	18	47	26
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme (\$)	2 700	6 900	16 000	35 900
Sans dette deux années après l'obtention du diplôme (%)	63	49	22	10*
Ayant déclaré des difficultés à rembourser leur dette (%)	8**	10**	17	38
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme pour les diplômés toujours endettés deux années après l'obtention du diplôme (\$)	3 200	7 100	16,100	35 900
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme pour les diplômés sans dette deux années après l'obtention du diplôme (\$)	2 400	6 700	15 600	35 900
Montant de la dette restante deux années après l'obtention du diplôme pour les diplômés toujours endettés (\$)	2 300	4 700	12 500	28 600
Occupant un emploi en 2002 (%)	88	95	89	90
Sans revenu en 2001 (%)	x	x	F	x
Montant moyen remboursé en 2001 (\$)	826	1 495	2 854	4 100
Revenu moyen en 2001 (\$)	43 000	44 500	40 800	41 700
Ratio entre le remboursement de la dette et le revenu	2	3	7	10
Ratio du service de la dette - 25 ^e centile	F	2	4	6
Ratio du service de la dette - Médiane	2*	3	6	9
Ratio du service de la dette - 75 ^e centile	3	6	F	13
Âge moyen au moment de l'obtention du diplôme (ans)	30	30	29	29
Âge médian au moment de l'obtention du diplôme (ans)	27	28	27	27
Marié ou en union libre (%)	64	53	55	38
Ayant des enfants à charge (%)	21*	22	24	20
Études postsecondaires antérieures (%)	97	99	94	94
Doctorat				
Nombre de diplômés	100	200	600	400
Pourcentage de diplômés endettés	10	17	46	27
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme (\$)	3 200	7 000	15 900	37 700
Sans dette deux années après l'obtention du diplôme (%)	48	39	29	16
Ayant déclaré des difficultés à rembourser leur dette (%)	14*	5*	11	35
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme pour les diplômés toujours endettés deux années après l'obtention du diplôme (\$)	3 300	7 000	16 400	38 400
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme pour les diplômés sans dette deux années après l'obtention du diplôme (\$)	3 000	6 900	14 600	34 000
Montant de la dette restante deux années après l'obtention du diplôme pour les diplômés toujours endettés (\$)	2 100	4 700	12 200	31 000
Occupant un emploi en 2002 (%)	94	93	93	86
Sans revenu en 2001 (%)	x	F	x	F
Montant moyen remboursé en 2001 (\$)	900	1 500	2 600	5 200
Revenu moyen en 2001 (\$)	50 000	56 800	62 200	53 300
Ratio entre le remboursement de la dette et le revenu	2	3	4	10
Ratio du service de la dette - 25 ^e centile	1	2	3	6
Ratio du service de la dette - Médiane	2	2	4	10
Ratio du service de la dette - 75 ^e centile	3	3	7	16
Âge moyen au moment de l'obtention du diplôme (ans)	33	34	33	34
Âge médian au moment de l'obtention du diplôme (ans)	32	32	32	32
Marié ou en union libre (%)	79	74	70	57
Ayant des enfants à charge (%)	55	45	40	36
Études postsecondaires antérieures (%)	95	99	100	99

Note : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2000 ne sont pas pris en considération dans ce tableau. Les moyennes et les chiffres sont arrondis à la centaine, mais l'analyse est effectuée à partir des valeurs non arrondies.

Tableau A-10

Profil de la dette aux programmes publics de prêts aux étudiants selon le niveau et le domaine d'études (grands groupes et domaines détaillés choisis) - Promotion de 2000

	Nombre de diplômés	Diplômés endettés au moment de l'obtention du diplôme (%)	Profil de la dette des diplômés endettés au moment de l'obtention du diplôme				Montant moyen de la dette des diplômés toujours endettés deux années après l'obtention du diplôme (\$)
			Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme (\$)	Sans dette deux années après l'obtention du diplôme (%)	Ayant déclaré des difficultés à rembourser leur dette (%)	Dette importante au moment de l'obtention du diplôme -25 000 \$ et plus (%)	
Collégial							
Total	75 100	41	12 600	18	30	12	10 300
Éducation	4 400	35	11 000	F	38	F	8 400
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	4 300	45	15 000	14*	37	15**	12 800
Sciences humaines	600*	50*	16 800	x	F	F	12 300
Sciences sociales et de comportements et droit	4 200	45	12 200	17**	28*	F	9 700
Communications, journalisme et programmes connexes	1 800	41	11 500	F	28**	F	9 100*
Droit, services juridiques et études du droit	1 300	53	12 200	x	F	x	9 600*
Commerce, gestion et administration publique	18 000	41	13 500	13	33	13*	11 000
Sciences physiques et de la vie et technologies	1 000	59	12 700	18**	24**	F	10 700
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	7 500	40	13 900	29	36	19*	12,400
Informatique, sciences de l'information, services de soutien et domaines interdisciplinaires connexes	7 200	40	14 200	28	37	20*	12 500
Architecture, génie et technologies connexes	15 300	38	10 900	23	25	10*	9 000
Techniques/Technologie du génie	7 600	42	12 800	26*	22	15*	10 800
Mécanique et réparation	3 300	33	7 500	19*	24*	x	6 100
Agriculture, ressources naturelles et conservation	2 200	44	11 300	21*	26	F	9 900
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	1 200	37	10 400	29*	27*	x	10 300
Ressources naturelles renouvelables et conservation	1 000	53	12 000	13**	25*	F	9 600
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	12 600	42	12 200	20	22	9*	9 400
Sciences infirmières	2 800	51	13 900	21**	26*	15**	10 200
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	8 800	40	11 400	21	20	8**	9 000
Services personnels, de protection et de transport	4 900	40	12 200	15*	33	F	10 200
Services personnels et culinaires	2 100	40	10 200	21**	41	F	8 500
Services de protection	2 300	40	12 800	F	24**	F	10 100
Autre	F	F	F	F	F	F	F
Baccalauréat							
Total	78 900	45	19 400	22	24	31	16 300
Éducation	13 500	54	18 500	21	27	29	15 400
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	4 000	44	16 000	18**	26*	18*	13 000
Sciences humaines	6 300	31	18 400	22*	33	27	17 000
Sciences sociales et de comportements et droit	14 800	43	19 300	21	26	33	15 800
Sciences sociales et domaines interdisciplinaires connexes	6 800	42	19 600	17**	27*	36*	15 600
Psychologie et domaines interdisciplinaires connexes	3 100	41	19 100	30**	22**	33**	15 700
Droit, services juridiques et études du droit	1 700	60	21 200	16	26**	39*	16 900
Commerce, gestion et administration publique	14 300	38	17 300	20	21	25	14 400
Sciences physiques et de la vie et technologies	4 300	44	21 300	23	35	34	18 200
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	3 400	45	18 600	32	14**	27*	16 900
Mathématiques, statistiques et domaines interdisciplinaires connexes	800	41*	17 100	31**	x	F	15 100
Informatique, sciences de l'information, services de soutien et domaines interdisciplinaires connexes	2 500	47	19 100	32*	17**	30*	17 400
Architecture, génie et technologies connexes	6 700	49	18 900	26	18	32	15 500
Architecture, services connexes et études interdisciplinaires connexes	500*	47*	19 900*	x	F	F	16 300*
Génie	6 000	50	18 900	27	18	32	15 500
Agriculture, ressources naturelles et conservation	2 200	56	18 900	25	27*	28*	16 400
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	1 200	58	18 800	30**	27**	F	15 300
Ressources naturelles renouvelables et conservation	1 100	54	18 900	F	28**	33*	17 500
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	9 000	51	25 400	23	18	49	20 700
Médecine	600	80	38 200	26**	F	75*	28 600
Sciences infirmières	3 400	44	21 000	16	16*	37	17 300
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	3 200	55	27 700	30	11*	53	23,200
Études des parcs, de la récréation, des loisirs et du conditionnement physique	1 600	45	20 100	x	37**	44**	18 200*
Services personnels, de protection et de transport	300*	F	33 400	x	F	79	35 300
Autre	100**	x	x	x	x	x	x

Tableau A-10 (fin)

Profil de la dette aux programmes publics de prêts aux étudiants selon le niveau et le domaine d'études (grands groupes et domaines détaillés choisis) - Promotion de 2000

	Nombre de diplômés	Diplômés endettés au moment de l'obtention du diplôme (%)	Profil de la dette des diplômés endettés au moment de l'obtention du diplôme				Montant moyen de la dette des diplômés toujours endettés deux années après l'obtention du diplôme (\$)
			Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme (\$)	Sans dette deux années après l'obtention du diplôme (%)	Ayant déclaré des difficultés à rembourser leur dette (%)	Dette importante au moment de l'obtention du diplôme -25 000 \$ et plus (%)	
Maîtrise							
Total	20 900	38	18 200	28	20	26	16 100
Éducation	3 400	19	16 700	42*	19*	F	17 300*
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	600*	55	20 100	F	29**	29**	19 000
Sciences humaines	1 600	43	17 100	24*	29*	21	14 500
Sciences sociales et de comportements et droit	2 700	50	18 500	24	26*	28*	17 000
Commerce, gestion et administration publique	6 600	36	17 600	29	18	24	16 400
Sciences physiques et de la vie et technologies	1 000	43	16 200	16*	15*	22*	12 100
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	800	50	17 700	41	16*	22*	15 800
Mathématiques, statistiques et domaines interdisciplinaires connexes	200	45	17 600	56*	x	x	17 500
Informatique, sciences de l'information, services de soutien et domaines interdisciplinaires connexes	300	38	15 600	40*	x	x	12 800
Bibliothéconomie	300	65	18 900	35*	20**	27*	16 700
Architecture, génie et technologies connexes	1 800	44	19 300	32	16	28	15 600
Architecture, services connexes et études interdisciplinaires connexes	300	68	25 600	22*	26*	49	19 600
Génie	1 400	39	16 800	36	12*	20	13 700
Agriculture, ressources naturelles et conservation	800	46	18 700	20*	19*	26*	15 000
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	300	43	20 000	x	x	33**	17 300
Ressources naturelles renouvelables et conservation	500	47	18 100	F	17**	22*	14 000
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	1 700	40	21 300	22*	16*	32	17 000
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	900	44	21 600	24*	18*	35	16 500
Études des parcs, de la récréation, des loisirs et du conditionnement physique	300**	F	15 400*	x	x	x	13 900*
Services personnels, de protection et de transport	F	F	F	F	F	F	F
Autre	x	x	x	x	x	x	x
Doctorat							
Total	3 700	38	19 000	29	17	27	16 400
Éducation	200	24	24 400	x	x	x	23 500
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	F	x	x	x	x	x	x
Sciences humaines	500	42	23 000	31	32	36	19 600
Sciences sociales et de comportements et droit	700	43	20 300	28	21	32	18 500
Commerce, gestion et administration publique	100	x	x	x	x	x	x
Sciences physiques et de la vie et technologies	900	29	16 500	33	14	27	13 900
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	200	26	11 800	x	x	x	7 800
Architecture, génie et technologies connexes	500	29	13 600	30	x	x	10 600
Génie	500	29	13 300	31	x	x	10 400
Agriculture, ressources naturelles et conservation	100	30	15 500	x	x	x	15 000
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	500	67	20 400	27*	x	27	16 900
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	200	51	21 400	x	x	38*	17 500
Services personnels, de protection et de transport	F	F	F	F	F	F	F
Autre	x	x	x	x	x	x	x

Note : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2000 ne sont pas pris en considération dans ce tableau. Les domaines d'études en caractères gras représentent les grands domaines d'études, tandis que les domaines en retrait représentent des sous-ensembles des grands domaines d'études. Les moyennes et les chiffres sont arrondis à la centaine, mais l'analyse est effectuée à partir des valeurs non arrondies.

Tableau A-11**Profil de la dette aux programmes publics de prêts aux étudiants des diplômés en médecine (M. D.) de la promotion de 2000**

Nombre de diplômés	600
Pourcentage de diplômés endettés	80
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme (\$)	38 200
Dette importante au moment de l'obtention du diplôme - 25 000 \$ et plus (%)	75
Sans dette deux années après l'obtention du diplôme (%)	26**
Ayant déclaré des difficultés à rembourser leur dette (%)	F
Montant moyen de la dette restante pour les diplômés toujours endettés deux années après l'obtention du diplôme (\$)	28 600
Occupant un emploi en 2002 (%)	99
Sans revenu en 2001 (%)	x
Montant moyen remboursé en 2001 (\$)	5 300
Revenu moyen en 2001 (\$)	45 500
Ratio entre le remboursement de la dette et le revenu (%)	12
Ratio du service de la dette - 25 ^e centile	4
Ratio du service de la dette - Médiane	11
Ratio du service de la dette - 75 ^e centile	16
Âge moyen au moment de l'obtention du diplôme (ans)	28
Âge médian au moment de l'obtention du diplôme (ans)	27
Marié ou en union libre (%)	36*
Ayant des enfants à charge (%)	F
Études postsecondaires antérieures (%)	x

Note : Les diplômés en médecine (M. D.) ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2000 ne sont pas pris en considération dans ce tableau.

Les moyennes et les chiffres sont arrondis à la centaine, mais l'analyse est effectuée à partir des valeurs non arrondies.

Annexe B : Méthodologie

Objectifs

L'Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000) de 2002 (END2000) vise à dresser un portrait de la transition des études au marché du travail et de l'acquisition des premières expériences de travail des diplômés postsecondaires de 2000. L'édition 2000 de l'enquête s'inscrit dans la lignée des enquêtes passées auprès des diplômés qui ont été tenues depuis le début des années 80 à tous les cinq ans environ.

Population cible

La population d'intérêt pour l'END2000 est composée de tous les diplômés d'une institution postsecondaire canadienne reconnue ayant complété un programme admissible ou obtenu leur diplôme au cours de l'année calendrier 2000.

Il s'agit de :

- tout diplômé d'un programme d'études universitaires menant à l'obtention d'un baccalauréat, d'une maîtrise ou d'un doctorat ou, encore, d'un certificat ou d'un diplôme spécialisé;
- tout diplômé d'un programme d'études postsecondaires (c'est-à-dire d'un programme d'une durée d'un an ou plus auquel sont normalement admis ceux qui ont achevé leurs études secondaires ou l'équivalent) offert par un collège d'arts appliqués et de technologie (CAAT), un collège d'enseignement général et professionnel (CÉGEP), un collège communautaire, une école technique ou un établissement similaire; et
- tout diplômé d'une école de métiers spécialisés (c'est-à-dire d'un programme d'initiation au travail d'une durée habituelle de trois mois ou plus). Une école de formation professionnelle et de métiers est un établissement d'enseignement public qui offre des cours de préparation à l'emploi dans un métier donné, comme celui d'opérateur de machinerie lourde, de mécanicien d'automobile ou de rembourreur. De nombreux collèges communautaires et instituts techniques offrent des certificats ou des diplômes au niveau des métiers.

L'enquête exclut :

- les diplômés des établissements d'enseignement postsecondaire privés (par exemple, les écoles de formation en informatique et de secrétariat commercial);
- les personnes qui ont suivi des cours « d'éducation permanente » à l'université ou au collège (à moins qu'ils n'aient mené à l'obtention d'un grade ou d'un diplôme);
- les personnes qui ont suivi des cours de métiers à temps partiel (par exemple, des cours d'éducation des adultes du soir) tout en occupant un emploi à temps plein;

- les personnes qui ont achevé des programmes de formation professionnelle de moins de trois mois ou des programmes non offerts par les écoles de métiers spécialisés (par exemple, des programmes de formation de base ou de perfectionnement professionnel); et
- les personnes inscrites à des programmes d'apprentissage.

Méthodologie d'enquête

La base de sondage de l'END2000 a été construite à partir des listes de diplômés fournies par les institutions participantes en réponse aux demandes d'information que Statistique Canada leur a fait parvenir afin de couvrir la population cible. La base de sondage comprend près de 315 000 diplômés.

Le plan de sondage de l'END2000 repose sur une stratification de la population de diplômés par province d'institution, niveau de scolarité et champ d'étude principal. Les provinces d'institution correspondent aux dix provinces et aux 3 territoires canadiens. Les niveaux de scolarité comportent 5 classes : formation professionnelle et de métiers, formation collégiale, détenteur d'un baccalauréat ou son équivalent, détenteur d'un diplôme de deuxième cycle ou son équivalent et, finalement, détenteur d'un diplôme de troisième cycle ou son équivalent. Les champs principaux d'étude, au compte de 8 ou 9 selon le niveau de scolarité, rassemblent les programmes d'étude en famille selon leurs codes associés basés sur la Classification des programmes d'enseignement.

La taille d'échantillon a été répartie parmi les strates de façon à satisfaire les besoins analytiques. Les fractions de sondage par strate qui en ont découlé sont assez élevées et varient entre 20 % et 100 % dans certains cas comme, par exemple, pour les détenteurs d'un diplôme de troisième cycle ou son équivalent. Une sélection aléatoire des diplômés à l'intérieur des strates a ensuite été effectuée afin d'obtenir un échantillon représentatif de taille suffisante pour satisfaire aux besoins principaux de l'enquête.

La collecte de l'information requise auprès des quelques 60 000 diplômés contenus dans l'échantillon s'est faite par interview téléphonique assistée par ordinateur au cours de l'été 2002. Une validation étendue de l'information recueillie a ensuite été effectuée afin d'établir la cohérence des informations obtenues.

Qualité des données et limitations sur leur portée

Les chiffres présentés dans ce rapport sont des estimations établies à partir de l'information recueillie auprès des répondants de l'END2000. Comme c'est le cas pour tout processus d'enquête statistique, les estimations de l'END2000 contiennent deux types d'erreur : l'erreur d'échantillonnage et l'erreur non-due à l'échantillonnage.

L'erreur d'échantillonnage d'une estimation résulte de la composition aléatoire de l'échantillon qui ne permet jamais d'obtenir exactement l'estimation qui serait obtenue si les données recueillies provenaient de la population en entier. L'ampleur de cette erreur peut s'évaluer et ce rapport fournit de telles mesures pour chacune des estimations élaborées à partir des données recueillies auprès de l'échantillon de diplômés pour l'END2000.

Si la mesure d'erreur d'échantillonnage d'une estimation excède 33%, alors cette dernière n'est pas considérée être suffisamment fiable pour être diffusée. Une estimation avec mesure associée se situant entre 16,5 % et 33 % doit être utilisée avec discernement puisque sa fiabilité ne permet pas des conclusions fermes.

Toutes les formes d'erreur autres que celle résultant de la composition aléatoire de l'échantillon sont dites être des erreurs non-dues à l'échantillonnage. En général, ces formes d'erreur sont difficiles à dépister, à mesurer convenablement et il est aussi difficile d'en atténuer les effets lors de la formation des estimations.

Le taux de réponse non-pondéré pour l'END2000 a été d'environ 70 %. Ce taux n'est pas uniforme puisqu'il diffère notamment d'une province à une autre et d'un niveau d'étude à un autre. Des ajustements ont été effectués pour atténuer les effets de la non-réponse et ces ajustements ont des répercussions sur la variabilité des estimations calculées des données recueillies ajustées.

La base de sondage de l'END2000 présente une sous-couverture des diplômés issus d'établissements collégiaux du sud de l'Alberta. Contrairement à la non-réponse, la sous-couverture des diplômés de collèges du sud de l'Alberta n'a pu être compensée par un ajustement par repondération. En effet, il est raisonnable de penser que les caractéristiques se rapportant aux diplômés de cette région de l'Alberta sont bien distinctes de celles des diplômés de l'Alberta pour lesquels la couverture est appropriée, de sorte qu'une repondération des diplômés couverts ne ferait qu'introduire un biais dans l'estimation des caractéristiques propres aux diplômés de collèges du sud de l'Alberta.

Notes

1. Selon les données du Recensement de 2001, 51 % des Canadiens âgés de 15 ans et plus ont terminé des études postsecondaires sous une forme ou une autre.
2. En 2000, 41 % des adultes canadiens (âgés de 25 à 64 ans) détenaient une attestation d'études collégiales ou universitaires, soit le pourcentage le plus élevé de tous les pays de l'OCDE (Statistique Canada, PIPCE, tableau D6.4).
3. Un rapport antérieur faisant état des résultats de l'enquête de suivi de 2000 menée auprès des diplômés de 1995, intitulé *Trouver sa voie : profil des jeunes diplômés canadiens* (Allen, Harris et Butlin, 2003), examine la situation des jeunes diplômés qui se sont inscrits à leur programme d'études immédiatement après le secondaire et qui n'ont pas terminé d'autres études après l'obtention de leur diplôme.
4. Les renseignements sur les activités antérieures au programme d'études sont fondés sur la fréquentation scolaire et sur le plus haut niveau de scolarité atteint avant l'inscription au programme.
5. On considère que les diplômés se sont inscrits à leur programme « directement après leurs études secondaires » a) s'ils ont déclaré ne pas avoir suivi d'études de niveau supérieur au secondaire et b) s'ils fréquentaient un établissement d'enseignement 12 mois avant l'inscription à leur programme d'études.
6. On ne dispose pas de renseignements sur la poursuite d'études plus poussées par les diplômés de la promotion de 1995.
7. Selon l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires de 2002, seulement 26 % des jeunes étudiants du postsecondaire (âgés de 18 à 24 ans) ont eu recours aux prêts aux étudiants de l'État pour financer leur année d'études en cours. Cependant, le montant médian du prêt pour les emprunteurs se chiffre à 5 000 \$, une somme appréciable lorsqu'on considère les coûts pour cette année-là (11 200 \$ pour les étudiants de niveau universitaire et 9 330 \$ pour ceux du collégial) (Barr-Telford et al., 2003).
8. Pour faciliter le calcul du remboursement de la dette, on utilise des moyennes dans la présente analyse. Contrairement à la médiane, qui indique le montant type de la dette en répartissant les emprunteurs en deux groupes égaux, le montant moyen de la dette peut subir les effets des valeurs élevées. Cependant, les moyennes sont nécessaires dans les analyses qui nécessitent des calculs tels que les taux de remboursement de la dette. Une analyse exploratoire de ces données n'indique pas d'écarts sensibles entre les médianes et les moyennes pour les estimations établies, ce qui signifie que l'incidence des observations aberrantes sur la moyenne est faible.
9. Si la probabilité de faire appel à des prêts non gouvernementaux varie de 15 % à 20% au niveau collégial et au niveau universitaire, les diplômés des niveaux supérieurs empruntent des sommes plus importantes de sources non gouvernementales et des sommes inférieures dans le cadre des programmes publics de prêts aux étudiants.
10. Afin d'établir des comparaisons avec les données de l'END de 1990 et de 1995, on a limité le calcul des prêts aux diplômés qui n'ont pas **terminé** d'études plus poussées, mais qui ont pu poursuivre de telles études sans les terminer. Toutes les comparaisons sont faites en dollars constants de 2000. Les données sur les montants des dettes envers d'autres sources au moment de l'obtention du diplôme ne sont pas disponibles pour les diplômés de la promotion de 1995.
11. Les diplômés en médecine sont comptabilisés au niveau du baccalauréat, le diplôme médical étant considéré comme un premier grade professionnel plutôt que comme un grade des cycles supérieurs.

Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation

Documents de recherche

Index cumulatif

La **Division de la Culture, du tourisme et Centre de la statistique de l'éducation** de Statistique Canada élabore des enquêtes, fournit des statistiques et effectue des recherches et des analyses sur les questions d'actualité dans ses trois domaines de responsabilité.

Le **Programme de la statistique culturelle** élabore et diffuse des données actuelles et détaillées sur le secteur culturel au Canada. Ce programme gère une douzaine d'enquêtes/recensements périodiques et de banques de données afin de produire des données qui appuient la prise de décisions stratégiques et la gestion des programmes. Les questions d'actualité incluent les incidences économiques de la culture, la consommation de biens et de services culturels, les dépenses culturelles de l'État, des particuliers et des entreprises, le marché du travail du secteur de la culture, ainsi que le commerce international des biens et des services culturels. Des articles analytiques sont diffusés dans la publication de prestige *La culture en perspective* (www.statcan.ca/francais/IPS/Data/87-004-XIF.htm) et dans *Arts, culture et loisirs – Documents de recherche*.

Le **Programme de la statistique du tourisme** fournit des renseignements sur la demande portant sur le tourisme intérieur et international. Le programme couvre l'Enquête sur les voyages des Canadiens (EVC) et l'Enquête sur les voyages internationaux (EVI). Ensemble, ces deux enquêtes donnent des renseignements sur le nombre et les caractéristiques des voyages et des voyageurs en provenance et à destination du Canada et à l'intérieur du pays. Des articles analytiques sont diffusés dans la publication de prestige *Info-voyages* (www.statcan.ca/francais/IPS/Data/87-003-XIF.htm) et dans *Voyages et tourisme – Documents de recherche*.

Le **Centre de la statistique de l'éducation** vise à concevoir et à réaliser un programme complet de collecte et d'analyse de données statistiques pancanadiennes sur l'éducation comme aide aux décisions de politiques et à la gestion des programmes et aussi comme moyen de garantir qu'une information précise et utile sera mise à la disposition du public et des autres intervenants en éducation au Canada. Le Centre mène 15 enquêtes auprès des établissements d'enseignement et plus de 10 enquêtes-ménages sur l'éducation. Des articles analytiques sont diffusés dans la publication de prestige *Revue trimestrielle de l'éducation* (www.statcan.ca/francais/IPS/Data/

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.

Arts, culture et loisirs – Documents de recherche

À venir

Voyages et tourisme – Documents de recherche

À venir

Éducation, compétences et apprentissage – Documents de recherche

- | | |
|-------------------|---|
| 81-595-MIF2002001 | Comprendre l'écart rural-urbain dans le rendement en lecture |
| 81-595-MIF2003002 | Services canadiens d'éducation et de formation à l'étranger: le rôle des contrats financés par les institutions financières internationales |
| 81-595-MIF2003003 | Trouver sa voie : profil des jeunes diplômés canadiens |
| 81-595-MIF2003004 | Étudier, travailler et décrocher : Relation entre le travail pendant les études secondaires et le décrochage scolaire |
| 81-595-MIF2003005 | Établir le lien entre les évaluations provinciales des élèves et les évaluations nationales et internationales |
| 81-595-MIF2003006 | Qui poursuit des études postsecondaires et à quel moment : Parcours choisis par les jeunes de 20 ans |
| 81-595-MIF2003007 | Accès, persévérance et financement : Premiers résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires (EPÉP) |
| 81-595-MIF2003008 | L'incidence de l'éducation et de la formation des adultes sur la situation sur le marché du travail au Canada |
| 81-595-MIF2003009 | Enjeux liés au contenu de l'Enquête canadienne sur l'éducation et sur la formation des adultes |
| 81-595-MIF2003010 | Planification et préparation : premiers résultats de l'Enquête sur les approches en matière de planification des études (EAPE) de 2002 |
| 81-595-MIF2003011 | Un nouveau regard sur l'enseignement postsecondaire au Canada : Document de travail |
| 81-595-MIF2004012 | Variation des niveaux de littératie entre les provinces canadiennes : Constatations tirées du PISA de l'OCDE |
| 81-595-MIF2004013 | Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2001-2002 : Rapport final |
| 81-595-MIF2004014 | À l'école secondaire ou non : Premiers résultats du deuxième cycle de l'Enquête auprès des jeunes en transition, 2002 |

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.

81-595-MIF2004015	Travail et formation : Premiers résultats de l'EEFA de 2003
81-595-MIF2004016	Promotion de 2000 : profil des diplômés du postsecondaire et endettement des étudiants